GDS mag

ISSN : 2430-4999

Novembre 2016 n°3

IBR

EN ROUTE VERS L'ÉRADICATION

GDS Maine et Loire
L'action sanitaire ensemble

L'EDITO
DE JEAN CLAUDE COSTE

Votre GDSmag poursuit sur sa lancée de donner des informations vivantes, actuelles et vécues, avec des brèves interviews montrant la diversité des sujets qui concernent la santé de nos troupeaux.

Ce n°3 sera je le souhaite aussi intéressant à découvrir que les 2 n° précédents. Le GDS travaille une approche raisonnée et neutre de la gestion sanitaire. Son équipe, rajeunie, est là pour vous assurer son soutien en cas de difficultés ou de simples interrogations sur la gestion des pathologies ou de l'environnement des animaux. Ainsi dans ce n° vous trouverez deux témoignages sur les perturbations électriques en élevage, un autre sur la qualité de l'eau jusqu'au bout des canalisations. Notre ambition est de répondre à vos attentes aussi bien sur les plans technique qu'humain, en plus du domaine financier par les aides et prises en charge que nous proposons. Sur le plan technique, des innovations sont opérationnelles dans la gestion de la BVD (boucles auriculaires pour le dépistage), et dans l'approche Paratuberculose par cheptel (indicateurs de cheptel, analyses d'environnement).

Nous renouvelons des formations dans des domaines nouveaux (« Signes de Vaches », médecines complémentaires), qui ont été bien appréciées l'an dernier. A l'écoute, nous sommes surtout à vos côtés, pour que le GDS soit le vôtre.

Jean claude Coste,
Président du GDS Maine et Loire

Sommaire

Novembre 2016 / **numéro 3**

24

2 éleveurs partagent leur expérience : des leçons à tirer

«On a con… On le referà plus…»

14

QUALITE DE L'EAU

POLLUTION, des ASR* dans l'eau de notre réseau.

26

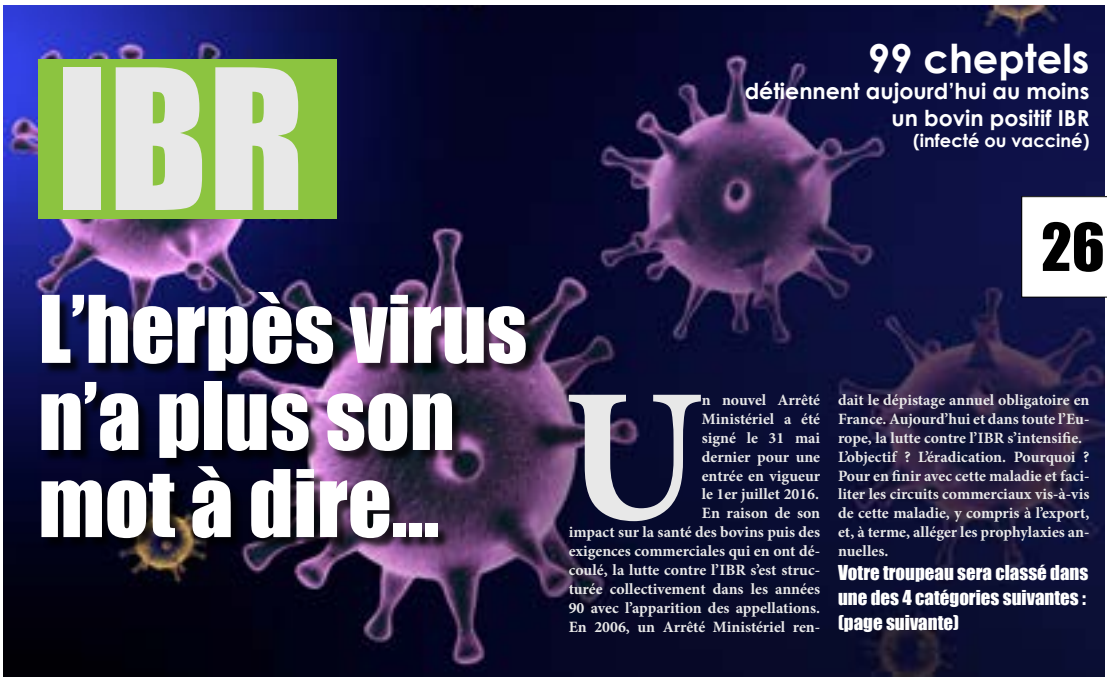

IBR

99 cheptels détiennent aujourd'hui au moins un bovin positif IBR (infecté ou vacciné)

L'herpès virus n'a plus son mot à dire…

Un nouvel Arrêté Ministériel a été signé le 31 mai dernier pour une entrée en vigueur le 1er juillet 2016. En raison de son impact sur la santé des bovins puis des exigences commerciales qui en ont découlé, la lutte contre l'IBR s'est structurée collectivement dans les années 90 avec l'apparition des appellations. En 2006, un Arrêté Ministériel rendait le dépistage annuel obligatoire en France. Aujourd'hui et dans toute l'Europe, la lutte contre l'IBR s'intensifie. L'objectif ? L'éradication. Pourquoi ? Pour en finir avec cette maladie et faciliter les circuits commerciaux vis-à-vis de cette maladie, y compris à l'export, et, à terme, alléger les prophylaxies annuelles.

Votre troupeau sera classé dans une des 4 catégories suivantes : (page suivante)

30

INTERVIEW

Dr Thomas MONTVILLE

«Le problème… élevages les plus infectés sont souvent des non-adhérents»

Didier BOISSELEAU Directeur DGPV

GDS Maine et Loire, la quantinière - BP 70145
49803 Trélazé Cédex
Tel : 02 41 33 61 01 /Fax : 02 41 69 93 01

GDSmag est édité par : GDS Maine et Loire, la quantinière, B.P 70145, 49803 TRELAZE CEDEX. Directeur de la publication : **Jean Claude Coste**. Rédacteur en chef : **Philippe Blanquefort**. Création artistique : **Boris Thomas**. ISSN 2430-4999 Imprimé par PAQUEREAU, 8 boulevard des Bretonnières 49124 St Barthélemy d'Anjou.

Témoignages

8 **COURANTS PARASITES**
Un géobiologue sensible aux problèmes des éleveurs

14 **QUALITE DE L'EAU**
Pollution des ASR dans l'eau.

18 **BVD**
Vaccination, ne pas faire d'impasse...

24 **PARATUBERCULOSE**
2 éleveurs partagent leur expérience : des leçons à tirer

48 **OLIGO-ELEMENTS**
Pensez-y !

38 **VEAU**
Le colostrum, 1 ou 2 gouttes pour vérifier sa qualité

58 **SECTION PORCINE**
Un président motivé

A la Une

26 **IBR**
L'herpès virus n'a plus son mot à dire
Nouvelle classification des cheptels dans 4 catégories
Interview de Dr MONTVILLE
Parole de Didier BOISSELEAU

Evénement

52 **PROJET STRATEGIQUE**
Réflexion sur l'avenir

54 **LA VIE LOCALE DES GDS**

56 **FARAGO MAYENNE ANJOU DEVIENT FARAGO LE CARRÉ**

Actus

6 **ACCREDITATION**
Faire d'une contrainte un atout pour l'élevage.

42 **HOMEOPATHIE**
Un atout pour l'avenir

50 **SECTION EQUINE**
Pourquoi pas nous ?

22 **PARATUBERCULOSE**
Pour s'en débarrasser armez-vous de patience

32 **FIEVRE Q**
Une maladie rarement responsable des avortements, mais...

34 **NEOSPOROSE**
Un plan de lutte s'impose

21 **BVD**
Garantir son bovin NON IPI grâce au bouton auriculaire

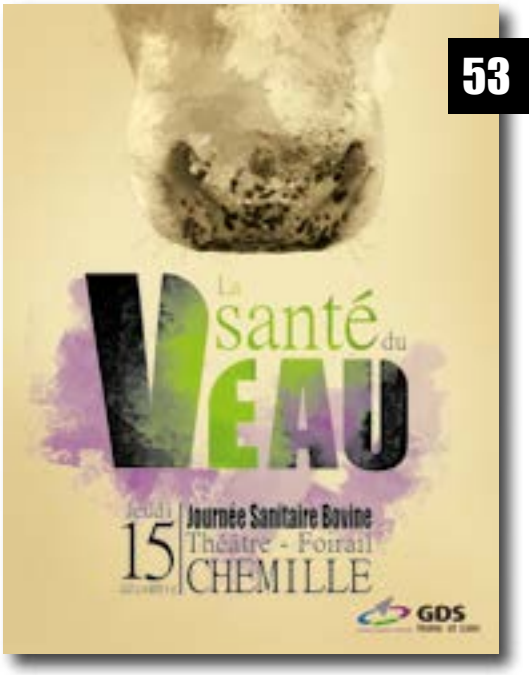

ACCRÉDITATION :
Faire d'une contrainte un atout pour l'élevage !

Marc-Henri Cassagne
Directeur GDS France

Q : Alors que l'évaluation par le COFRAC des FRGDS est en train de se terminer, quel jugement peut-on déjà porter sur la démarche d'accréditation du réseau des GDS ?

Marc-Henri Cassagne : Gardons-nous naturellement de tout optimisme excessif, car « c'est à la fin du marché qu'on compte les bouses !» Cependant, soulignons plusieurs motifs de satisfaction.
Tout d'abord, toutes les Fédérations Régionales et tous les GDS ont relevé le défi. Car c'était un véritable challenge pour nos équipes et nos structures d'entrer dans cette démarche.
Elles l'ont fait avec le soutien actif et l'implication de nos responsables professionnels : ils ont su vaincre les doutes, les hésitations, voire les réticences, devant cette évolution.
Ensuite, cette mobilisation a renforcé les liens au sein du réseau : les Responsables Techniques et Qualité de toute la France ont élaboré ensemble des solutions consensuelles.
Enfin, et c'est peut-être le plus important, tout ce travail s'est traduit par une harmonisation renforcée de la gestion des missions déléguées par l'Etat à notre réseau.
Pour l'instant, les premiers retours que nous avons sont positifs, puisque les cinq premières FRGDS évaluées sont accréditées !

Q : Les GDS étaient-ils obligés de s'engager dans cette accréditation ?

MHC : C'est une obligation légale, mais c'est aussi une obligation logique.
Je m'explique : si j'achète un animal, je souhaite que ses garanties sanitaires soient solides et fiables. C'est la signature de l'état d'origine, sur les documents sanitaires, qui m'apporte cette garantie. Des organisations d'éleveurs, les GDS, délivrent ces documents sanitaires. Leur objectivité et la crédibilité des résultats affichés doivent être sans faille.
Leur accréditation par un organisme indépendant – le COFRAC – reconnu internationalement, atteste que ces structures respectent et mettent en œuvre une norme d'inspection – elle aussi, reconnue internationalement – et qui apporte toute garantie à l'acheteur, qu'il soit Français, Européen ou d'un autre pays du monde.
Les GDS sont, depuis leur création, des partenaires essentiels dans la politique de qualité sanitaire, et, depuis de nombreuses années, ils gèrent pour le compte de l'Etat des missions de gestion administrative des prophylaxies réglementées et de traçabilité sanitaire. Et ce, à la plus grande satisfaction de l'Etat, mais aussi et surtout des éleveurs. L'accréditation n'est rien d'autre que la reconnaissance officielle de leur efficacité.

Q : Quels bénéfices les éleveurs peuvent-ils en tirer ?

MH : L'harmonisation de la gestion des prophylaxies réduit, sinon supprime, les distorsions de traitement qui pouvaient exister entre les éleveurs de départements différents, et renforce la solidité et l'efficacité du dispositif sanitaire Français. En outre, l'accréditation doit permettre une rationalisation des dépenses, des économies d'échelle entre les prophylaxies réglementées et les programmes sanitaires (IBR, BVD, …). Sur ce point, on peut faire confiance aux GDS qui, en tant qu'organisme d'éleveurs, ont toujours le souci d'assurer le meilleur service sanitaire au moindre coût.
Pour les GDS eux-mêmes, l'accréditation « professionnalise » encore plus nos équipes.
J'ai confiance : les GDS sauront faire de cette contrainte un atout au service des éleveurs et de la qualité sanitaire de l'élevage Français. Ce que nous nommons « l'excellence sanitaire » !

Du bureau à l'étable

pour connaître les contraintes de l'éleveur

Véronique Rotier, Eugénie Le Scanff et Catherine Binier sont chargées au GDS des suivis de prophylaxies obligatoires (Brucellose, Leucose, IBR) et de l'édition des ASDA. «Nous sommes concernées par les prophylaxies obligatoires et avons souhaité chausser nos bottes pour avoir une vision plus concrète du terrain».

Pour nous, ainsi que pour Jean Claude Coste et Gaëlle Coste et pour le Dr Senan, «cette visite a été très constructive et enrichissante. Il est important de connaître les personnes avec qui nous travaillons. Nous pouvons ainsi mieux comprendre les difficultés rencontrées sur le terrain, par les éleveurs et les vétérinaires, lors des prélèvements. Que ce soit la recherche des bovins sur le DAP, les étiquettes à coller sur les tubes, la contention des animaux …, tout doit être parfaitement réalisé.» Des rencontres ont également eu lieu entre le personnel d'Inovalys et celui du GDS, ainsi qu'avec le laboratoire laitier LILCO.

295 056
c'est le nombre d'ASDA éditées et transmises aux éleveurs sur l'année

22 961
c'est le nombre total d'introductions avec carte verte sur 1 an

33 355
c'est le nombre d'animaux analysés pour Brucellose en prophylaxie

47
c'est le nombre d'élevages déqualifiés pour prophylaxie non réalisée ou incomplète.

Un géobiologue sensible aux problèmes des éleveurs.

Dans les bâtiments et la salle de traite, la mise en conformité des installations électriques ne suffit pas toujours pour se protéger des courants parasites. La qualité des prises de terre, les rayonnements telluriques (failles géologiques, courants d'eau souterrains, réseau Hartmann…) semblent amplifier les perturbations électromagnétiques très «gênantes» pour les animaux.

Luc Leroy, géobiologue.
« la prise de terre électrique ne doit pas être positionnée dans une zone de nuisance naturelle (courant d'eau, faille géologique) ».

Luc Leroy est géobiologue de formation, spécialisé en élevage laitier. Il pratique la géobiologie depuis 16 ans. Il s'est formé auprès de géobiologues de renom comme Maurice Colombel, l'un des précurseurs dans le domaine, et Jean Uguen, fondateur de l'association PROSANTEL (pour la santé). Cette dernière regroupe une vingtaine d'intervenants professionnels. Ils se retrouvent régulièrement. « *J'évolue encore aujourd'hui grâce aux pratiques locales et à l'association dans laquelle nous pouvons partager nos expériences et faire avancer les choses* » dit-il.
Luc Leroy définit la géobiologie comme « *l'étude de l'électrique, de l'électromagnétique, et du vibratoire naturel* ». Les nuisances géobiologiques sont provoquées par « *des phénomènes géophysiques, activés par les technologies modernes*», affirme-t-il.

C'est une méthode souvent dénigrée ou controversée qu'il défend, mais il le comprend *« le vivant n'est pas fait que de matière, mais aussi d'énergie et de vibration. Et ça, certains vétérinaires ont du mal à l'accepter et c'est normal. Mais les choses changent. Il faut admettre que l'on régle des problèmes qui ont tendance à perdurer dans les élevages. De plus en plus ils font appel à nous...»*.

Boris Thomas, technicien au GDS Maine et Loire.
« lorqu'on a passé en revue les autres origines possibles de troubles sur le troupeau et qu'on ne trouve pas, il faut vérifier le domaine électrique ».

Vérifier la mise à la terre électrique

Une bonne mise à la terre est indispensable pour que le courant soit distribué en toute sécurité. La loi impose que toutes les masses métalliques (poteaux, ossatures, stalles, ferraillage…) soient reliées à la terre électrique, au moyen d'une boucle à fond de fouille ceinturant le bâtiment (norme C15 100). Pour Luc Leroy, *« il y a un risque, si vous ne pouvez pas séparer les masses métalliques de la terre électrique afin de pouvoir faire des tests. Le fond de fouille peut devenir une nuisance si un courant d'eau souterrain passe sous le bâtiment. Il faut se garder la possibilité de pouvoir ouvrir le fond de fouille, et positionner une nouvelle prise de terre sur une zone neutre»*, précise-t-il.

Rechercher l'équipotentialité et les fuites de courants

Des vaches qui ont du mal à entrer dans la salle de traite et qui sont nerveuses, subissent peut être *« l'effet pile »*, (tensions parasites créées entre les différents métaux dans un milieu conducteur). *« Il faut vérifier que la liaison équipotentielle des masses est faite et qu'elle soit raccordée à la prise de terre. Les lisses avant, les lisses arrière, les portillons et le lactoduc doivent être reliés entre eux afin de garantir l'absence de charge électrique dans les tubulures »*, détaille Luc Leroy.

Il peut arriver que des fuites de courant proviennent également d'un défaut de fonctionnement ou d'isolation de certains appareillages. *« Un simple défaut de serrage des connexions électriques peut induire des nuisances perturbantes. C'est l'une des premières choses à vérifier »*.

« Il faut vérifier si la liaison équipotentielle des masses est faite...»

« Une é
sur une fa
ave

Attention aux zones de nuisances naturelles

Luc Leroy considère que les zones de nuisances naturelles (détectées à l'aide de baguettes spécifiques), sont à éviter pour toute implantation de bâtiment. Il en est de même pour toutes autres technologies directement liées aux activités humaines (antennes de téléphonie, relais, transformateurs, éoliennes...) « *Ces différentes perturbations électromagnétiques peuvent être véhiculées par une faille ou un courant d'eau sur plusieurs kilomètres, jusqu'à atteindre un bâtiment d'élevage* », précise-t-il.

Neutralisation géophysique

La détection des nuisances amène souvent Luc Leroy à repositionner les prises de terre « en zone neutre » et à l'extérieur des bâtiments. Mais, il lui arrive parfois d'être dans l'impossibilité de déplacer la prise de terre de l'élément perturbateur (antennes relais, éoliennes, poteau EDF). « *Dans certaines situations nous n'avons pas le choix que de placer des dispositifs de neutralisation à proximité des structures qui émettent des nuisances. On peut définir cela comme de l'acupuncture terrestre* », affirme-t-il. C'est sans doute pour certains l'une des parties les plus déroutantes.

Malgré l'absence de fondement scientifique, force est de constater qu'il y a de bons résultats dans les élevages ayant fait le nécessaire au préalable (analyse, audit sanitaire, suivi technique...)

Propos recueillis par Boris THOMAS

Dispositif de neutralisation (Fab. Stéphane Demée)

olienne positionnée aille qui communique c un bâtiment ».

Témoignage

Monsieur Paris est éleveur laitier à Retiers, dans l'Ile et Vilaine. Une éolienne a été positionnée à environ 2 km de l'exploitation. Pour lui, c'est à partir de là que les problèmes ont commencé. *« Dans le bâtiment, les vaches étaient nerveuses et les problèmes sanitaires se sont multipliés (mammites, cellules). Nous avons eu jusqu'à 21 mammites en 3 semaines. Les animaux se sont mis à laper l'eau dans les abreuvoirs et à se coucher uniquement aux extrémités du bâtiment. Les différentes interventions d'experts sanitaires n' ont rien donné. Nous avons été assistés pendant la traite mais ils n'avaient rien mis en évidence. C'est à partir de là que nous avons décidé de faire appel à un géobiologue. Luc Leroy a d'abord corrigé quelques défauts d'équipotentialité dans la salle de traite et modifié la prise de terre au niveau du forage. Cela a apporté un mieux mais ce n' était pas vraiment significatif. Nous l'avons fait revenir et il a également détecté une faille qui passe sous le bâtiment et communique avec une éolienne située à 2 km. Il a placé un dispositif de neutralisation au niveau de la faille, près du bâtiment, ainsi que plusieurs au pied de l'éolienne. Après l'intervention, on a constaté une nette amélioration. Le comportement des animaux en général a vraiment changé. Les vaches se couchent partout, elles ne sont plus stressées, et le nombre de mammites a été divisé par trois. »*

POLLUTION, des ASR* dans l'eau de notre réseau.

** bactéries Anaéorobies Sulfito Réductrices*

Une eau disponible en quantité et en qualité est un facteur déterminant dans la réussite de l'élevage. M. et Mme Mabit en ont été les témoins bien malgré eux. En 2015, dans l'élevage laitier de M. et Mme MABIT, à la Cornuaille, des diarrhées apparaissent sur les génisses. La situation s'aggrave avec les 1ères mortalités. Ils n'imaginaient pas que l'eau était responsable !

Les problèmes ont débuté quand ?
M. et Mme Mabit : Depuis 2 -3 ans, on avait des génisses qui avaient de la diarrhée après le sevrage. On avait trouvé de la coccidiose. On utilisait des anticoccidiens. Après ça allait. C'était un problème qu'on jugeait maîtrisé.

Et ça s'est aggravé ?
M. et Mme Mabit : En juillet 2015. On a essayé de donner de la paille, du foin, on a traité les animaux, on a changé les génisses d'endroit, on a curé et désinfecté et ça ne changeait rien. On a perdu des génisses. Les vétérinaires sont intervenus plusieurs fois. On a fait des analyses pour chercher la douve, les strongles, les salmonelles, la BVD. On a retrouvé un peu de strongyloïdes.

Quels symptômes avaient les génisses ?
M. et Mme Mabit : Elles avaient gros de fièvre, jusqu'à 40 °C, et de la diarrhée. Quand on faisait les antibiotiques pendant plusieurs jours ça avait tendance à se stabiliser et puis ça recommençait. Elles mangeaient un petit peu. Elles buvaient énormément.

Vous ne suspectiez pas l'eau ?
M. et Mme Mabit : Fin juin on a utilisé l'eau du réseau parce qu'on non avait une canalisation percée. On s'est dit que vu les problèmes qu'on avait, c'était mieux de garantir la distribution d'une eau de qualité. Alors on a continué avec l'eau du réseau. Pour nous il n'y avait pas de souci. Les autres animaux n'était malades. Les vétérinaires non plus n'y croyaient pas.

Le moral était comment ?
M. et Mme Mabit : c'était tellement décourageant, on ne savait pas quoi faire. C'est une fois toutes les autres pistes épuisées qu'on est revenu dessus. Sur l'insistance d'une vétérinaire on a décidé de faire une analyse d'eau au bâtiment génisses malgré qu'on soit sur le réseau. On a trouvé des ASR à un niveau très élevé. Pourtant les vaches laitières n'avaient pas de problèmes.

Comment est-ce possible ?
M. et Mme Mabit : Une partie du circuit était sans doute contaminée, au niveau des génisses. On n'y a pas accès.

Qu'est ce qui s'est passé ensuite ?
M. et Mme Mabit : on a décidé d'abreuver les génisses avec le circuit des vaches. Fin Août on a refait un prélèvement du côté des vaches laitières et à la maison… et là c'était bon ! Cela a confirmé ce qu'on pensait.

Qu'avez-vous mis en place ?
M. et Mme Mabit : on a fait réaliser un nettoyage mécanique et on a mis en place une pompe à peroxyde. On a traité pendant 2 mois. Après on a mis du chlore pendant 3 mois, et on est repassé au peroxyde.

En combien de temps les problèmes ont été réglés ?
M. et Mme Mabit : Il a fallu 1 mois, avec de la distribution d'argile pour relancer la panse. Depuis, on alterne le traitement entre peroxyde et chlore.

Qu'est ce que les ASR ?

Ce sont des germes qui se développent dans les milieux sans oxygène. On les retrouve dans les puits (dépôts) ou le réseau de distribution (débit d'eau ralenti, réserves, présence importante de biofilm), mais aussi dans le sol. Ils n'ont pas une origine fécale stricte.

A combien estimez-vous les pertes ?
M. et Mme Mabit : la perte a été estimée à 8 000 €. Après il faut rajouter 2 000 € d'achat d'eau au réseau. Par rapport à maintenant, les animaux ont beaucoup moins de panse. Maintenant on ne fait plus d'anticoccidiens, plus rien et tout va bien !

Des conseils à partager ?
M. et Mme Mabit : Etre attentif à l'eau, qu'elle provienne du réseau ou du forage. Faire des prélèvements en bout de ligne, où l'eau est consommée. Une analyse d'eau ça ne représente rien sur les problèmes qu'on a eu.

Propos recueillis par Laurent Clavreuil

«Faites des prélèvements en bout de ligne où l'eau est consommée...»

Parlons-en

Le peroxyde a une action décapante sur le biofilm qui se forme à l'intérieur des canalisations. Le chlore a un action désinfectante plus longue (rémanence). C'est intéressant pour les réseaux d'élevage (longueurs de canalisations importantes). Nous conseillons souvent d'alterner l'utilisation des deux produits, si le matériel de traitement le permet (pompe doseuse permettant l'injection à la fois du chlore ou du péroxyde).

Schéma de principe

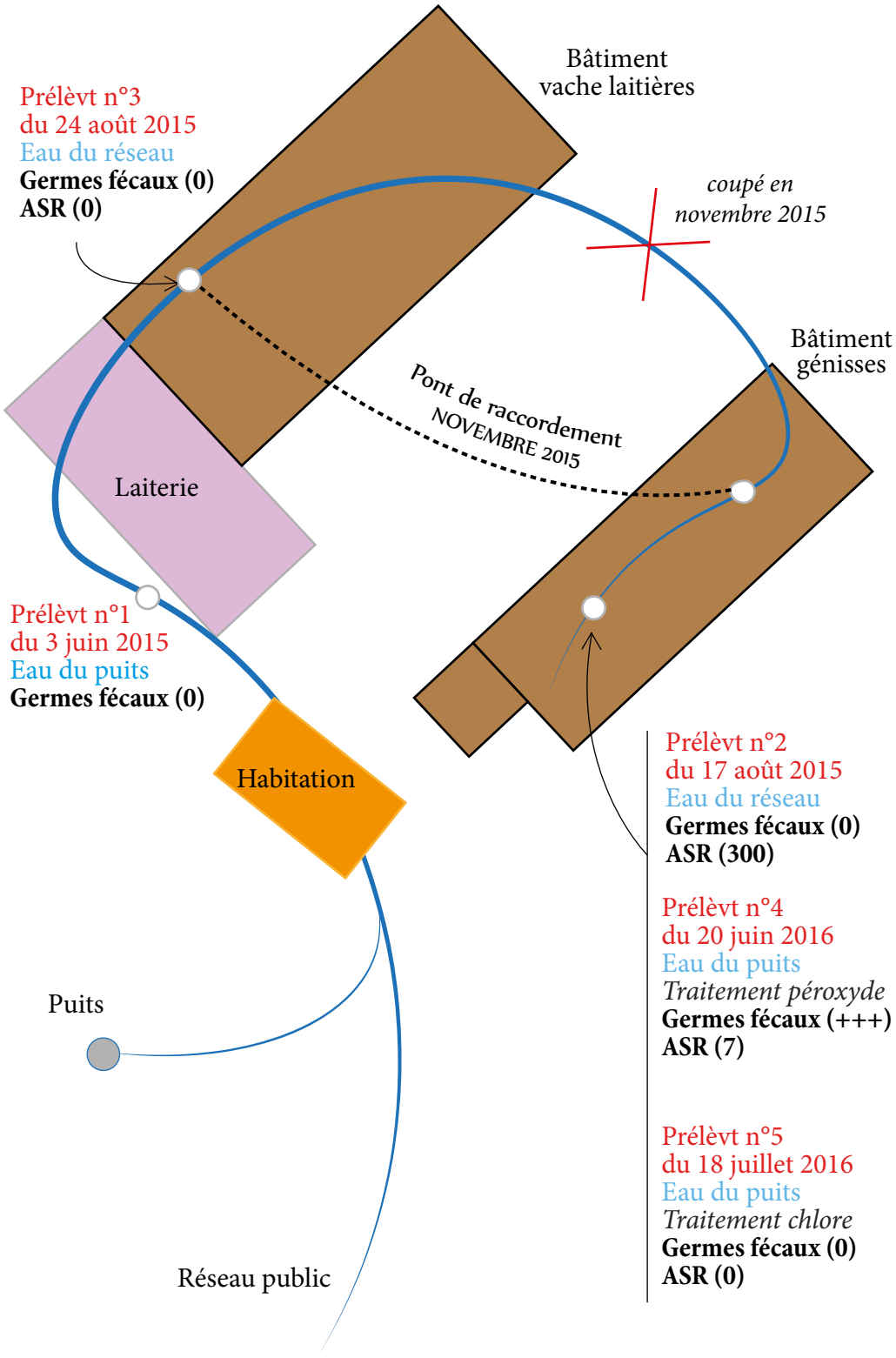

Le biofilm ?

Constitué d'un ensemble de microorganismes (algues, champignons..), il est solidement fixé aux canalisations par un substrat protecteur. La croissance du biofilm dépend de la température et des nutriments disponibles dans l'eau. Il se développe là où les débits d'eau sont les moins rapides. Des bactéries anaérobies (ASR) se développent dans les couches profondes en l'absence d'oxygène. C'est aussi le support d'autres bactéries comme les coliformes. Maîtriser son développement revient à maîtriser la qualité de l'eau. Un curage mécanique (purge, injection d'eau sous pression) ou chimique (utilisation de produits décapants comme le peroxyde d'hydrogène) diminue la présence de biofilm.

Vaccination BVD ne pas faire d'impasses !

Nous sommes allés à la rencontre de M. Jean Marc BURGEVIN, éleveur de Blondes d' Aquitaine à St Philbert en Mauges. Il a fait le choix de protéger son cheptel contre la BVD en vaccinant. Il se pensait à l'abri des mauvaises surprises.

Pourquoi avoir décidé de vacciner votre cheptel ?
Je n'ai pas pris cette décision. On m'a un peu forcé la main (sourire). Mais ils avaient raison.

« ils » c'était qui ?
La DSV suite à la brucellose, il y a presque 20 ans. Avec le président du GDS ils m'avaient conseillé de vacciner parce que j'achetais des bêtes un peu partout.

Vous avez continué depuis ?
Il y a 3-4 ans, j'étais en doute d'arrêter. Le vétérinaire m'a dit ne faites pas ça, il y en a partout autour de chez vous, alors j'ai continué.

Quand vous avez choisi le vaccin, qu'est-ce qui vous importait ?
Le temps de protection, les garanties. Vu le prix qu'on paye, on aime bien avoir quelque chose derrière.

Vous y consacrez un budget important ?
Oui. Mais cette année j'ai quand même deux bêtes qui ont réagi. J'ai perdu pas mal.

Pardon ? Vous vaccinez et vous avez quand même des IPIS ?
En 2011 on a repris un cheptel. Je n'ai pas tout vacciné à l'époque. C'était des vêlages d'automne et ça n'était pas pratique. J'ai donc continué à vacciner, sauf le lot d'automne.

Je savais que j'avais un lot pas vacciné. J'ai regardé les mères des IPIS. De suite j'ai vu qu'elles n'étaient pas vaccinées.

Comment avez-vous découvert que vous aviez des IPIS ?
J'avais deux bêtes qui maigrissaient, qui se laissaient battre. Je leur ai mis des aimants. Après, j'ai fait faire des prises de sang. On a demandé la paratub, comme on en avait. Ça n'a rien donné. On a fait la BVD et c'était des IPIS. Elles avaient plus de 2 ans et on aurait dit qu'elles avaient juste 6 mois.

Comment avez-vous géré la suite ?
Heureusement, ça n'était pas longtemps après la prophylaxie. On a testé les filles des mères non vaccinées. Il va rester des vêlages de l'année prochaine. Toutes mes génisses ont été vaccinées avant la repro, et les vaches au printemps et à l'automne.

Propos recueillis par Laurent Clavreuil

« Il se pensait à l'abri des mauvaises surprises ...

Vaccination, il existe des bonnes pratiques

Comme le montrent les déboires de M.Burgevin, pour garantir la pleine efficacité du vaccin, il est essentiel d'évaluer le risque de contamination (pour adapter le plan de vaccination), ce qui avait été fait par l'éleveur et son vétérinaire, et de respecter le protocole. C'est le « trou » vaccinal sur le lot de vaches mises à la reproduction en automne, cumulé à un risque fort de contamination qui a permis la naissance des 2 IPI. En cas de forts risques de contamination (ateliers avec achats extérieurs, achats réguliers, voisinages nombreux et proches), la vaccination doit être envisagée sur l'ensemble du cheptel reproducteur.

Dans d'autres cas, on peut l'adapter et n'intervenir que sur un lot particulier. Cette solution doit être envisagée après avis de votre vétérinaire et du GDS. L'origine de la contamination doit être clairement identifiée, et les risques d'introduction du virus maîtrisés. N'oubliez pas que la vaccination BVD est un outil de prévention. Il ne vous dédouane pas d'utiliser d'autres méthodes, notamment le contrôle des animaux avant introduction !

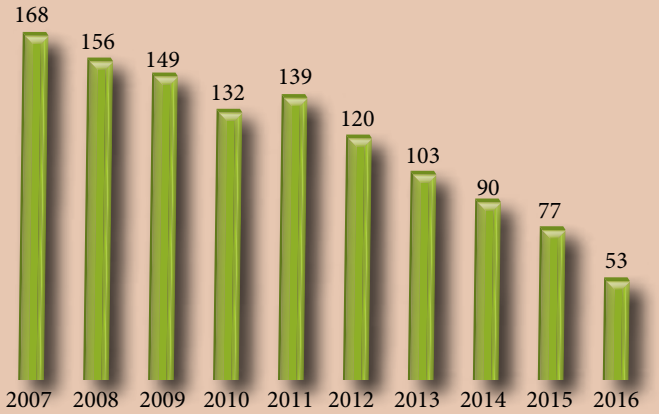

EVOLUTION DES PLAN BVD

La baisse du nombre de mise en place de nouveaux plans BVD se confirme d'année en année. La vigilance doit être maintenue, notamment sur les achats. Le GDS a négocié avec le laboratoire INOVALYS des « Kit Intros ». A spécifier à votre vétérinaire lors de l'achat d'un bovin.

Garantir son bovin «NON IPI» grâce au bouton auriculaire...

Il est aujourd'hui, encore modestement utilisé dans le Maine et Loire. L'éleveur boucle ses veaux au moyen d'un « bouton ». Le cartilage de l'oreille est prélevé simultanément au bouclage, puis expédié rapidement par la poste au laboratoire. C'est le gros atout de cette technique qui permet de bénéficier de résultats réguliers, au fil des naissances des veaux.

UNE BOUCLE 2 EN 1

La boucle permettant simultanément l'identification et le prélèvement du cartilage du bovin doit être homologuée ou en passe de l'être au moment où vous lisez ces lignes. Cet outil supplémentaire sera proposé dans les plans de dépistage et d'assainissement BVD, à côté des techniques déjà utilisées. L'éleveur choisira l'option qui lui convient. L'outil pourra aussi répondre à la demande des éleveurs qui souhaitent garantir leurs animaux vis-à-vis de la maladie (vendeurs de reproducteurs principalement).

Monsieur BARRE
Eleveur allaitant au May/Evre

J'ai mis en place les boutons parce que je peux le faire tout seul. Quand tu le fais dès la naissance c'est plus facile. Je préfère le faire moi-même. C'est pas évident quand les veaux sont plus vieux, c'est compliqué.

PARATUBERCULOSE pour s'en débarrasser armez-vous de patience...

La paratuberculose est une maladie d'évolution lente, avec des conséquences lourdes en élevage une fois qu'elle est installée. Les élevages touchés sont épaulés par le GDS depuis de nombreuses années. Au fil de ces années nous avons développé des outils, des méthodes, lancé des études pour rendre la lutte contre cette maladie plus efficace et moins onéreuse.

En place depuis 1992, le plan paratuberculose a connu des évolutions, au fil des connaissances acquises sur la maladie. C'est l'outil indispensable pour les cheptels touchés par la maladie. Les plus récentes évolutions ont permis de maîtriser les coûts du dépistage (divisé par 3) et d'identifier les bovins les plus dangereux pour l'élevage. Le travail d'assainissement reste long.

Le cheptel de M.BURGEVIN a été suivi durant 9 années. Les 2 dernières années les résultats étaient négatifs.
Il bénéficie maintenant de test de mélange sur 20 animaux à chaque prophylaxie comme tous les adhérents GDS.

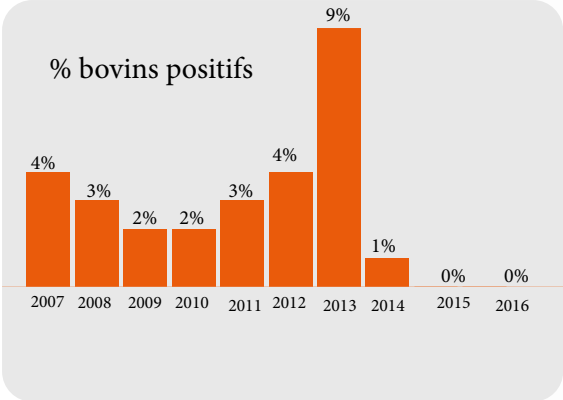

"C'est une sorte d'assurance quelque part. Ça nous donne une vue sur le cheptel. Que ça va bien !!

PARADIGM

Cette étude recherche si des gènes de résistance/sensibilité vis-à-vis de la paratuberculose exsitent. Les premiers résultats sont intéressants puisque plusieurs gènes ont été identifiés. A terme, si les résultats sont concluants, une des conséquences pourrait être d'étoffer l'offre des programmes de sélection avec des animaux résistants à la maladie, et d'une manière générale d'avoir un test pour savoir si un bovin est résistant ou non.

« «Je viens d'introduire dans mon cheptel une génisse pleine et une vache suitée. Qu'est-ce que je dois faire comme recherche ? »

Pas facile de répondre à cette question. Le GDS a donc développé un « kit intro ». Plus besoin de chercher, il suffit juste de préciser à votre vétérinaire que vous souhaitez le « kit intro GDS ». Les analyses adéquates sont réalisées. La paratuberculose y figure en bonne place, maladie d'achat oblige !

INDICATEURS
La sérénité pour 70 €

Les indicateurs de cheptel permettent de situer votre élevage vis à vis du risque paratuberculose. Si vous êtes en risque modéré ou fort, demandez la réalisation danalyses individuelles sur le sang pour préciser la situation. Soit en reprenant le mélange de la prophylaxie (élevage allaitant), soit en testant 20 vaches (élevage laitier, suite au résultat du lait de tank.)

53 % des éleveurs l'ont fait cette année, pour trouver en moyenne deux bovins positifs dans leur élevage. Ils isolent alors ces animaux, les engraissent en vue d'abattage. Le bilan pour l'éleveur est très positif car la maladie est prise tôt, et les pertes se limitent au coût des analyses (70 € net pour 20 analyses individuelles avec aide du GDS).

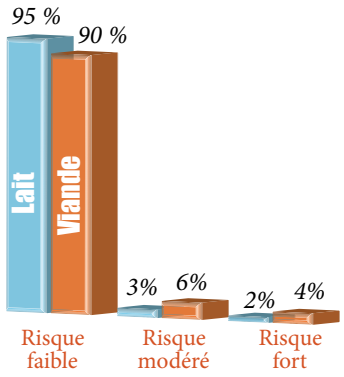

2 éleveurs partagent leur expér
des leçons à tirer

Nous sommes allés à la rencontre de Philippe Manceau et Thierry Fonteneau qui sont éleveurs de Blonde d'aquitaine au Puy St Bonnet. En plan de lutte paratuberculose depuis 2011, ils nous font partager leur expérience.

Comment la paratuberculose est apparue dans votre cheptel ?

PM : C'est sur deux bêtes d'achat, qui sont arrivées chez nous et sont tout de suite tombées malades. Elles sont restées 4 jours.

TF : on a mis tout de suite en place le plan de dépistage, et on a bien fait. ça fait la sixième année qu'on le fait.

Les coûts de dépistage ne sont pas trop élevés ?

TF : Avec les mélanges, ça a réduit les coûts depuis l'année dernière.

PM : Maintenant c'est bien. Ça réduit un sacré coup la facture.

Et la maladie, elle coûte ?

PM : On a eu 2 bêtes malades, mais c'est de notre faute. On a dit elles sont pleines, elles sont en superbe état allez on tente de les faire vêler …Fallait pas tenter !!

TF : On a compris. On le refera plus. Pleine ou pas pleine.

PM : Même quand on les engraisse on a du mal à les finir. C'est plus long, elles n' ont pas l'air de profiter.

Lorsque le plan sera fini, vous bénéficierez toujours de test de mélange à la prophylaxie. C'est important pour vous ?

PM : Oh oui, quand on a eu ce qu'on a eu nous. Si on peut avoir un peu de financement, même si c'est pas très haut, pour inciter les éleveurs à continuer à faire ça, je pense que ça serait super intéressant parce que ça coûterait beaucoup moins cher que des plans plus lourds.

La prévention, c'est important ?

TF : Si on avait laissé filer, combien on en aurait retrouvé aujourd'hui ?

PM : En plus, c'est pas contraignant, par rapport à la sécurité que ça donne. Y a des assurances je suis sûr qu'on prend qui sont moins valables que ça.

TF : La prévention coûte toujours moins chère que les problèmes. Nous on connaît le truc. Même moralement, on en parle pas mais à la fin t'es dégouté de l'affaire, tu te dis j'en veux plus. Tu vas au bâtiment tu te dis qu'est-ce qu'on va retrouver ce matin…

Propos recueillis par Laurent Clavreuil

Une analyse paratuberculose (mélange sur 20 bovins ciblés) est demandée à Inovalys par le GDS pour tous les éleveurs adhérents GDS.

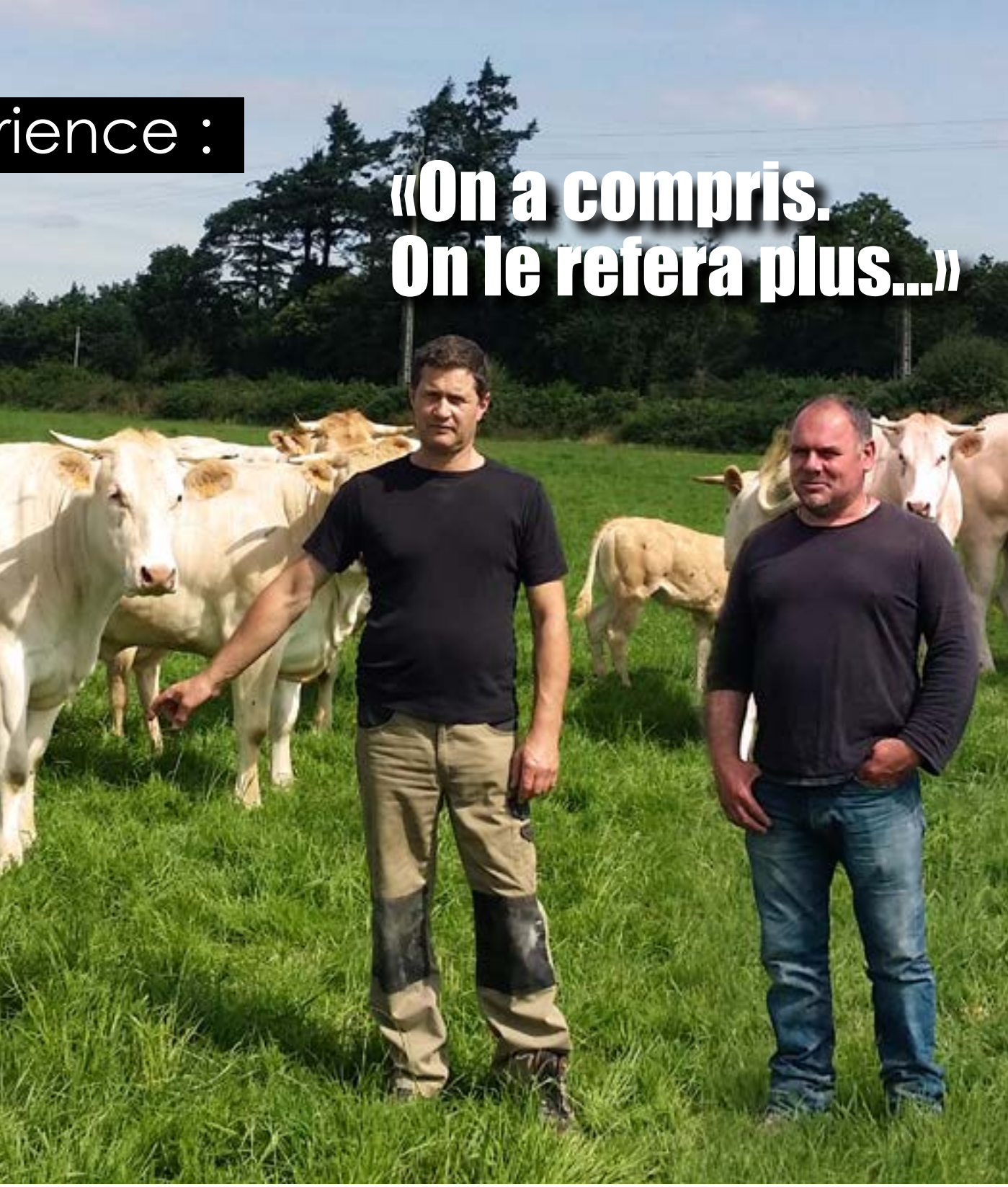

rience :

«On a compris. On le refera plus...»

IBR

L'herpès virus n'a plus son mot à dire...

98 cheptels
détiennent aujourd'hui au moins un bovin positif IBR
(infecté ou vacciné)

Un nouvel Arrêté Ministériel a été signé le 31 mai dernier pour une entrée en vigueur le 1er juillet 2016. En raison de son impact sur la santé des bovins puis des exigences commerciales qui en ont découlé, la lutte contre l'IBR s'est structurée collectivement dans les années 90 avec l'apparition des appellations. En 2006, un Arrêté Ministériel rendait le dépistage annuel obligatoire en France. Aujourd'hui et dans toute l'Europe, la lutte contre l'IBR s'intensifie. L'objectif ? L'éradication. Pourquoi ? Pour en finir avec cette maladie et faciliter les circuits commerciaux y compris à l'export, et, à terme, alléger les prophylaxies annuelles.

Votre troupeau sera classé dans une des 4 catégories suivantes : (page suivante)

Troupeau indemne d'IBR

Il respecte les conditions d'introduction et de prophylaxie. Tous les résultats sont négatifs sur deux campagnes successives au moins.

Troupeau en cours de qualification d'IBR

Il respecte les conditions d'introduction et de prophylaxie. Tous les résultats sont négatifs depuis la dernière campagne seulement.

LE DÉPISTAGE DES 12-24 MOIS POUR LES CHEPTELS AVEC DES BOVINS POSITIFS

Les jeunes générations sont généralement la source de recontaminations. C'est pourquoi tous les troupeaux en cours d'assainissement ou non conformes en début de campagne devront contrôler leurs bovins à partir de 12 mois et non à partir de 24 mois lors de la prophylaxie.

LES DÉLAIS DE DÉPISTAGES À L'ACHAT SONT MODIFIÉS.

Tout bovin introduit, quel que soit son âge, sera isolé et soumis à un dépistage IBR réalisé 15 à 30 jours suivant sa livraison pour prendre en compte le risque « transport ».
Les dérogations au contrôle à l'introduction peuvent intervenir si les bovins sont issus d'un troupeau indemne d'IBR avec des conditions de maîtrise de la biosécurité au cours du transport (moyen de transport nettoyé et désinfecté, transport direct sans rupture de charge).
Une demande de dérogation devra accompagner la carte verte (signée reco verso).

LA PRISE DE SANG AVANT LA VENTE DEVIENT OBLIGATOIRE

Si le cheptel d'origine est non-indemne d'IBR, une prise de sang sera à réaliser dans les 15 jours avant le départ du ou des bovins afin de séparer les transports de bovins positifs et négatifs.
Les bovins destinés à un troupeau d'engraissement dérogataire en bâtiment dédié ou à l'abattoir peuvent déroger à l'obligation de dépistage à condition d'être transportés de façon sécurisée, c'est-à-dire sans contact avec des bovins négatifs ou indemnes.

UNE VACCINATION DES POSITIFS DANS LE MOIS SUIVANT LE RÉSULTAT D'ANALYSE

Afin de limiter le risque de contamination des congénères, tout bovin ayant présenté un résultat IBR défavorable sera vacciné par son vétérinaire sanitaire dans le mois suivant la notification du résultat d'analyse.
Il peut déroger à cette obligation si l'animal est envoyé dans le mois par transport sécurisé à l'abattoir.
La vaccination sera entretenue par des rappels vaccinaux réalisés par le vétérinaire sanitaire.

Troupeau en cours d'assainissement

Il détient des bovins positifs en IBR mais les primovaccinations et les rappels sont réalisés dans les délais.

Troupeau non-conforme

Il ne respecte pas les conditions réglementaires de suivi IBR de son cheptel. Le risque IBR est considéré comme non-maîtrisé.

POUR LES BOVINS INFECTÉS : UNE ASDA MARQUÉE

Lorsqu'un bovin est reconnu infecté d'IBR son ASDA (carte verte) est marquée « POSITIF IBR ». Les bovins positifs ne pourront être vendus qu'à l'abattoir ou en atelier d'engraissement dérogataire en bâtiment dédié. Lorsque les mesures prévues par l'Arrêté Ministériel ne sont pas respectées (troupeau non-conforme), tous les bovins du troupeau sont considérés comme infectés. Afin de limiter toute nouvelle contamination, tout bovin reconnu infecté d'IBR ne peut être introduit dans une exploitation ou mélangé à des bovins négatifs ou indemnes, y compris lors du transport ou de tout rassemblement. Tout bovin entré en contact avec un bovin reconnu infecté sera considéré comme infecté.

LE GDS EST CONFIANT DANS LA MISE EN PLACE DES MESURES.

« face à ces évolutions, nous allons poursuivre notre communication auprès des éleveurs, notamment ceux en situation défavorable et renforcer nos échanges avec nos partenaires du transport et des rassemblements.»

Lorsqu'un bovin est reconnu infecté d'IBR son ASDA (carte verte) est marquée « POSITIF IBR »

Contexte en Maine et Loire

*Parmi les **3 751** cheptels bovins, moins de **98** détiennent aujourd'hui au moins un bovin positif IBR (infecté ou vacciné), dont 14 de commerce et d'engraissement.*
*Au total ce sont **3 664** bovins positifs IBR vivant en Maine et Loire*

INTERVIEW

Dr *Thomas* MONVILLE

Vétérinaire au cabinet de St Macaire en Mauges, le Dr MONVILLE a accepté de répondre à nos questions afin de connaitre le ressenti terrain du nouvel arrêté ministériel.

Comment avez-vous été informé du nouvel arrêté ministériel ?
Par la vétérinaire du GDS au cours d'une réunion dans un élevage infecté

Quel est votre avis sur ces nouvelles mesures ?
J'ai envie de dire : "enfin on va s'occuper des animaux de moins de 24 mois, qui sont en plus les plus sensibles !"

Vos consoeurs/confrères sont-ils du même avis ?
Oui, nous partageons le même avis

Pensez vous avoir des difficultés dans votre clientèle ?
Sûrement. Nous avons une dizaine d'élevages infectés. Dans les élevages allaitants, nous allons parfois rencontrer des soucis de contention pour réaliser les prises de sang sur les animaux de moins de 24 mois. De plus, vu les effectifs, il va falloir faire passer la pilule du surcoût de la prophylaxie...

Avez-vous déjà discuté de ces nouvelles mesures avec vos clients ?
Oui un peu, les informations commencent à circuler dans la campagne. Certains éleveurs commencent à s'inquiéter....

Quelles sont les questions qui reviennent le plus souvent ?
Pour l'instant, c'est surtout l'aspect "vente des animaux dans le "maigre"" qui les inquiète... et les problèmes de trésorerie qui peuvent en découler.

Comment le GDS peut il vous aider dans l'application de ces nouvelles mesures ?
En informant les éleveurs et en

«Le problème c'est que les élevages les plus infectés sont souvent des non-adhérents»

faisant les réunions communes d'information dans les zones infectés.

Le problème c'est que les élevages les plus infectés sont souvent des non-adhérents

Le GDS sera tenu d'envoyer aux vétérinaires des listes de bovins pour les rappels de vaccination. Comment pensez-vous vous organiser au sein de votre clinique pour la gestion de ces documents et du suivi ?
Nous allons appeler les éleveurs pour fixer les RDV à mesure que les rappels de vaccination arriveront chez nous (en espérant qu'on n'ait pas à les rappeler 10 fois!)

Propos recueillis par Clara Bourel

Didier **BOISSELEAU**
Directeur DDPP

L'Arrêté Ministériel du 31 mai 2016 fixe un renforcement de la lutte contre l'IBR.
En vue de progresser vers l'éradication de l'IBR et d'obtenir la reconnaissance européenne du programme de lutte français, un renforcement significatif des mesures a été acté par l'arrêté du 31/05/2016 fixant des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR) adopté auprès du Comité National d'Orientation des Politiques Sanitaires Animales et Végétales du 18/02/2016.

Ce nouvel arrêté, vise la convergence du dispositif de gestion sanitaire de l'IBR avec celui des maladies soumises à qualification (brucellose, leucose, tuberculose). Il implique notamment que l'ensemble des troupeaux disposent d'un statut vis-à-vis de l'IBR et que les conditions sanitaires de circulation des bovins soient renforcées vis-à-vis de l'IBR, notamment la gestion des mouvements des animaux positifs ou vaccinés.
La maîtrise d'œuvre des mesures de prévention, de surveillance et de certaines mesures de lutte sera confiée au GDS qui délivrera les appellations en matière d'IBR.
Les animaux positifs et vaccinés seront marqués sur leur ASDA. Leur transport, leur transit et leur abattage seront canalisés de façon à minimiser le risque de contamination des animaux sains.
Après de nombreuses années de lutte volontaire, nous passons à un objectif d'éradication des foyers d'IBR et d'élargissement de la qualification des cheptels.
La DDPP soutiendra l'action du GDS pour atteindre cet objectif.

Etude lancée par GDS France.

Fièvre Q, une maladie rarement responsable des avortements, mais...

Le GDS France a lancé un programme d'étude de la fièvre Q chez les ruminants domestiques (bovins, ovins, caprins) entre 2012 et 2015 dans dix départements français volontaires (voir carte de france ci-dessous). Cette étude a été conduite avec l'appui de l'Anses, de la DGAl, l'Adilva, la SNGTV, Races de France, Idele, INRA et Oniris. Cette étude avait deux « volets » : la recherche d'anticorps sur des animaux de troupeaux tirés au sort dans chaque département (circulation de la maladie), et la recherche de la fièvre Q lors d'avortements répétés. Ce deuxième volet servait à connaitre la responsabilité de la fièvre Q lors d'avortements déclarés dans ces départements.

Répartition géographique des 10 départements pilotes

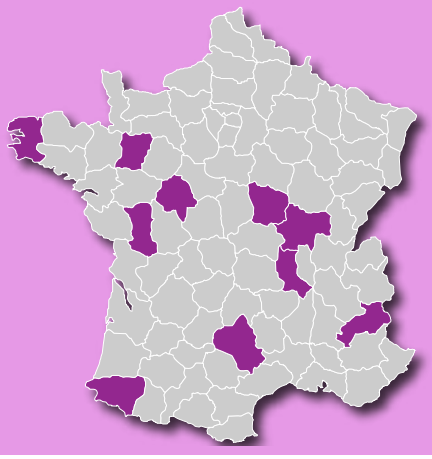

QU'EST CE QUE LA FIEVRE Q ?

La fièvre Q est une maladie provoquée par une bactérie, Coxiella burnetii, qui touche l'ensemble des espèces de ruminants. Dans la majorité des cas, les ruminants sont infectés sans présenter de symptômes. Il arrive cependant que certains animaux présentent des signes cliniques tels que : des avortements en fin de gestation, de la mortinatalité, des mises-bas prématurées. Les scientifiques ne sont cependant pas tous d'accord pour affirmer que cette bactérie est responsable d'une dégradation des résultats de reproduction, de métrites, de non-délivrances ou de mammites.

TRANSMISSION

La bactérie se transmet par voie aérienne dans la plupart des cas et parfois par les tiques. On peut retrouver plusieurs millions de bactéries dans 1 centimètre cube de placenta contaminé. Cette bactérie peut s'entourer d'une coque qui la protège de l'environnement. Les vents peuvent ainsi la transporter sur plusieurs kilomètres.

LA FIÈVRE Q CIRCULE-T-ELLE BEAUCOUP EN FRANCE ?

En moyenne, 36 % des élevages bovins tirés au sort avaient au moins une vache séropositive (prise de sang avec présence d'anticorps contre la fièvre Q). Cela signifie qu'au moins 36 % des troupeaux bovins tirés au sort avaient déjà subi au moins un passage de la fièvre Q.

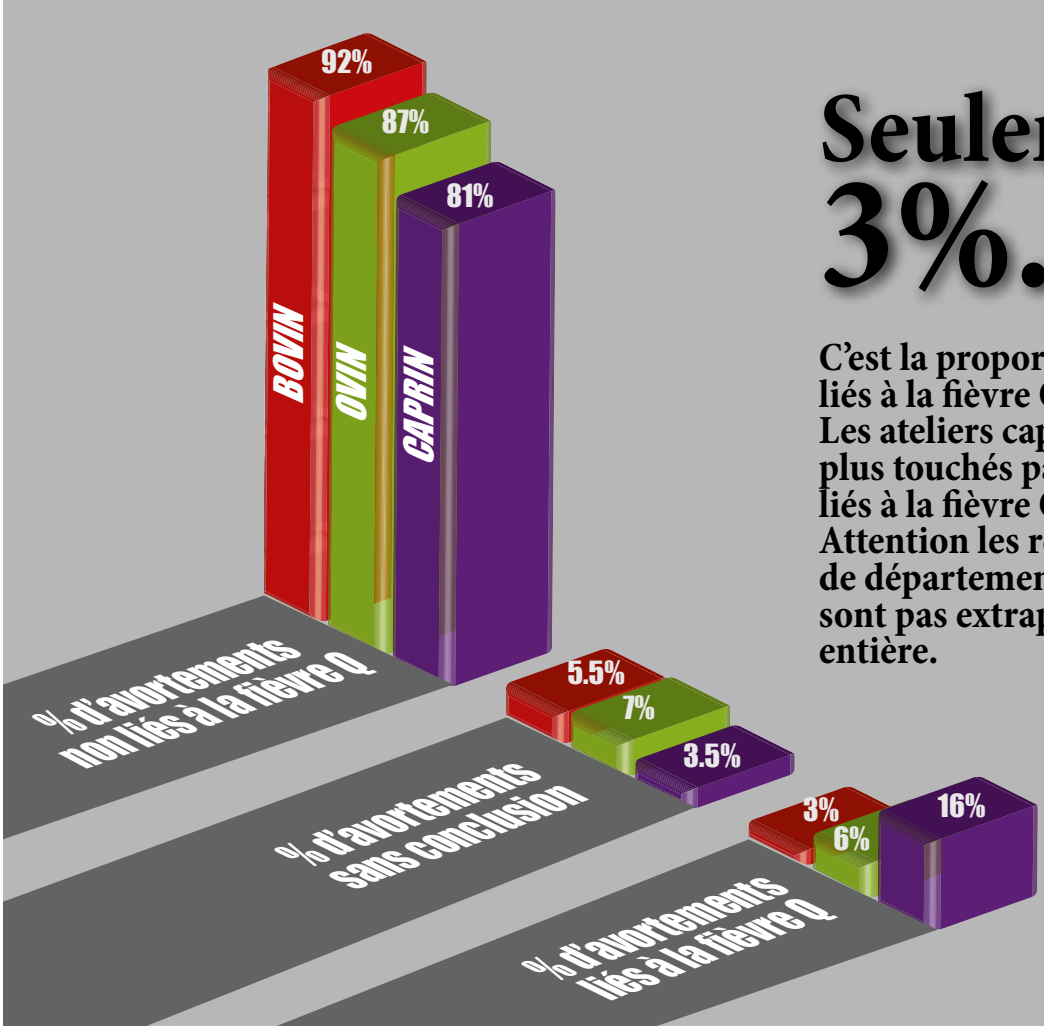

Seulement 3%...

C'est la proportion d'avortements liés à la fièvre Q en atelier bovin. Les ateliers caprins sont beaucoup plus touchés par des avortements liés à la fièvre Q.
Attention les résultats sont issus de départements pilotes et ne sont pas extrapolables à la France entière.

Source : Situation épidémiologique de la Fièvre Q chez les ruminants domestiques. Résultats d »un programme de trois ans dans 10 départements. K GACHE, 2016, Journées nationales GTV, Nantes 2016.

Pour les élevages ovins, la moyenne se situait à 56%, et pour les caprins à 61%. La proportion d'élevages laitiers avec au moins un bovin positif (65% des élevages laitiers) était plus importante que les élevages allaitants (19% des élevages allaitants). Ceci était aussi valable pour les ateliers d'ovins laitiers (76%) par rapport aux ateliers d'ovins allaitants (40%).

Clara **BOUREL**
Vétérinaire conseil au GDS49

L'omniprésence de la fièvre Q la rend difficile à gérer d'un point de vue commercial

LE SUIVI VACCINAL DE LA FIÈVRE Q EN MAINE ET LOIRE

Actuellement 15 élevages sont en plan de lutte contre la fièvre Q. Le GDS les aide à hauteur de 60% des frais vaccinaux (prise en charge uniquement pour trois premières injections du pré-troupeau). Certains plans sont terminés, de nouveaux ont été lancés lors de cette dernière campagne.

Après le plan BVD, le plan Paratuberculose...

Un plan de lutte Néosporose, s'impose.

La Néosporose est due à un parasite de type coccidien, Neospora caninum qui infecte de nombreuses espèces, dont les bovins. Elle est responsable d'avortements chez la vache. Cependant toutes les vaches contaminées n'avortent pas. Il arrive parfois que leurs veaux présentent rapidement des symptômes nerveux incurables (difficultés à se lever, marche anormale etc…).

UNE INFECTION PAR LES EXCRÉMENTS DE CHIEN CONTAMINÉS (CONTAMINATION HORIZONTALE)

Les chiens (et peut-être les renards) se contaminent en mangeant les produits de l'avortement (placenta, avorton) qui contiennent les parasites adultes. Dans l'intestin du chien, les parasites vont fabriquer des œufs que l'on retrouve dans ses excréments pendant plusieurs semaines. Si le chien vient déféquer près d'une aire d'alimentation ou d'abreuvement, alors le bovin risque d'avaler ces œufs. Il sera infecté et risquera alors d'avorter…

DANS LE VENTRE DE LA MÈRE (CONTAMINATION VERTICALE)

Une génisse ou vache infectée en cours de gestation avorte ou donne naissance à une femelle infectée congénitale. Ce veau femelle sera contaminé à vie : chaque « future » délivrance de ce veau contiendra des parasites qui peuvent réinfecter un chien. Elle risque d'avorter à chaque gestation et donnera 9 fois sur 10 une descendance contaminée. On peut donc constituer sans le savoir des lignées infectées dans un troupeau.

90 %

c'est le risque que la descendance soit contaminée

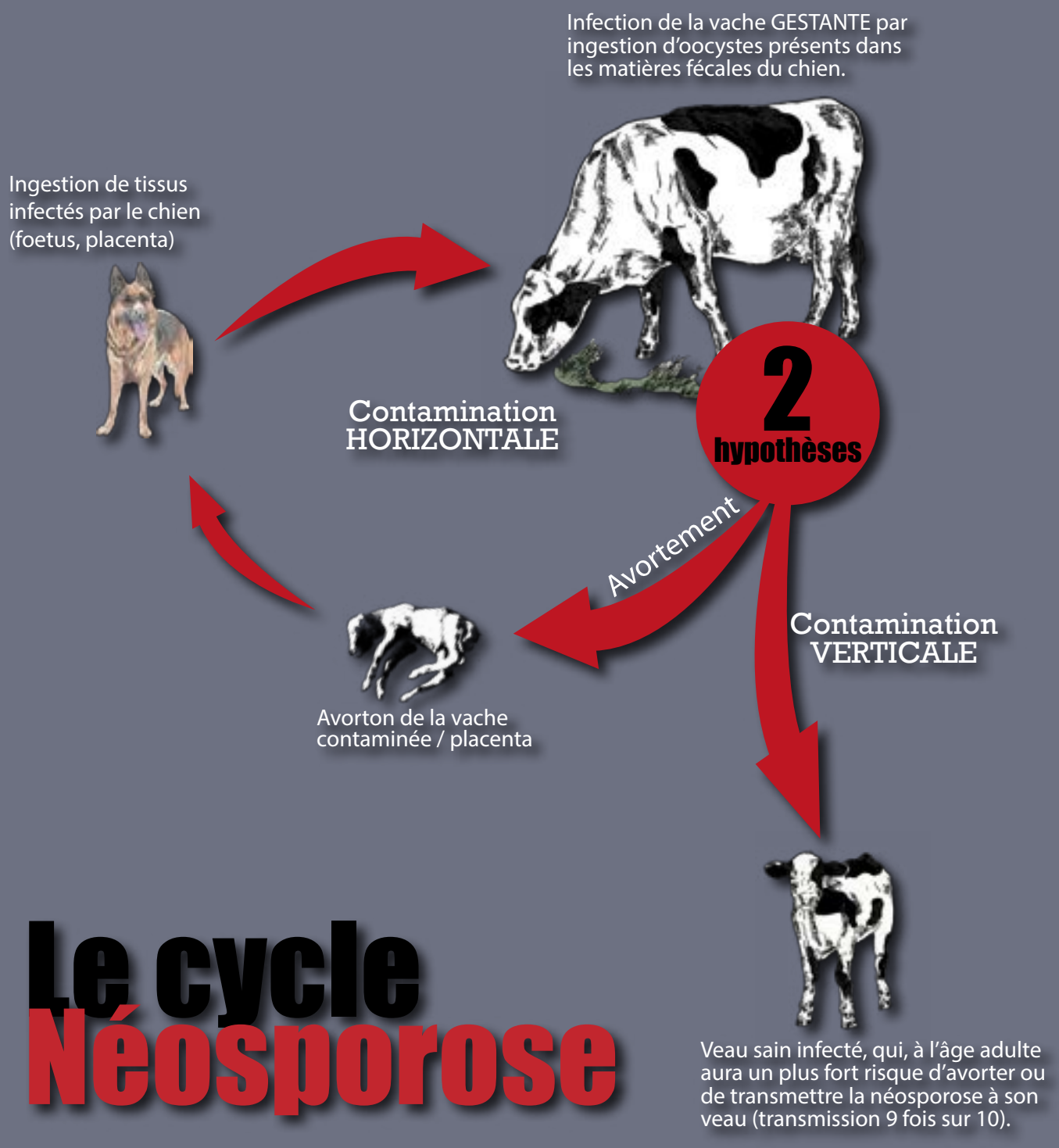

Le cycle Néosporose

Le plan de lutte

Pour qui ?
Pour combien de temps ?
Comment ?

LA DUREE

La durée d'assainissement est estimée à environ une année par tranche de 10% de prévalence en l'absence de recontamination par un chien. Exemple : 20% de vaches infectées = assaini au bout de 2 ans.

LES ELEVAGES ELIGIBLES SONT LES ELEVAGES AYANT :

1) soit des avortements répétés (au moins 3 sur 9 mois) et au moins deux vaches séropositives ou au moins deux PCR positives sur avortons.

2) soit au moins 2 femelles séropositives à la vente sur un an, issues de deux lignées différentes.

3) soit au moins 10% de prévalence lors d'une fusion de troupeau.

MESURES SANITAIRES

Non... ça c'est poison.

L'aire de vêlage devra être aménagée pour empêcher l'accès des chiens aux délivrances. Les délivrances devront être systématiquement éliminées. Les avortons et cadavres de veaux devront être protégés avant le passage de l'équarrisseur par sécurité.

Protéger la nourriture !

L'eau distribuée devra être issue d'une source protégée des déjections canines (bac surélevé etc..).

Les aliments des bovins devront être protégés dans la mesure du possible d'une contamination par des matières fécales de chiens. La distribution de tonte de pelouse est fortement déconseillée.

Des mères porteuses pour sauver la génétique...

La lignée des femelles séropo-

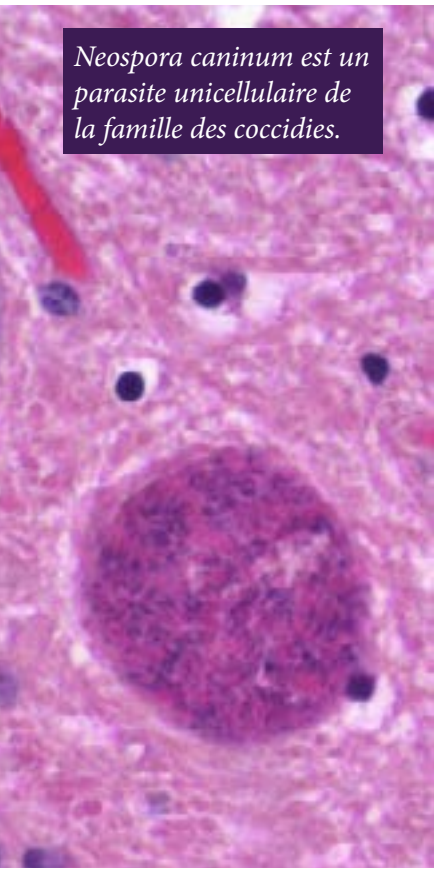

Neospora caninum est un parasite unicellulaire de la famille des coccidies.

sitives peut être « sauvée » grâce à la transplantation de leurs embryons sur des femelles séronégatives dont on gère parfaitement la qualité des aliments (absence de contamination par des matières fécales de chiens).

Les femelles séropositives pourront être inséminées ou saillies par un taureau « viande », en croisement, en attendant leur réforme. Leur délivrance doit être soigneusement éliminée après leur vêlage. Les veaux issus de ces femelles ne pourront prétendre à une indemnisation.

Déclaration avortement

Tout avortement devra continuer d'être déclaré au vétérinaire sanitaire. La néosporose devra être recherchée systématiquement sur la mère (sérologie ELISA sur sérum).

N'oubliez pas la néosporose à l'achat.

Les bovins achetés devront systématiquement être soumis à une analyse sérologique pour la Néosporose, à réaliser si possible chez le vendeur. Le GDS insiste sur l'utilité du KIT INTRO (analyses BVD, Paratuberculose, Néosporose) et de l'isolement de l'animal pendant 3 semaines.

Ne pas transmettre...

La vente pour l'élevage de reproducteurs ou futurs reproducteurs séropositifs pour la néosporose est interdite. La responsabilité de l'éleveur pourrait être mise en cause. En cours de plan néosporose, la vente de bovins de statut inconnu est très fortement déconseillée.

«Leur délivrance doit être soigneusement éliminée après leur vêlage».

UNE HISTOIRE DE COÛT

La prise en charge des analyses de laboratoire par le GDS 49 s'élève à 60% du montant HT. Cette prise en charge est conditionnée par une demande préalable auprès du vétérinaire du GDS avant tout dépistage.

L'analyse du lait de tank ELISA au laboratoire INOVALYS Angers est prise en charge à 100%.

La réforme des génisses considérées « infectées verticalement » ou à risque d'infection chronique (=décision du vétérinaire du GDS 49) sera indemnisée à hauteur de 100 euros par génisse allaitante et 200 € par genisse laitière. Ces génisses ne devront pas avoir vêlé, ni avorté avant le jour du départ. Un ticket de pesée devra faire foi.

Si l'éleveur décide de conserver des femelles séropositives dans son troupeau et de les mettre à la reproduction, alors les issues de ces femelles séropositives ne seront pas indemnisées.

Le réfractomètre
Le réfractomètre est un instrument qui permet d'évaluer en quelques secondes la concentration du colostrum en anticorps, pourvu que son prisme soit entretenu propre et non rayé.

LE COLOSTRUM

1 ou 2 gouttes pour vérifier sa qualité...

Le GAEC des Lilas est un élevage mixte géré par un couple d'éleveurs. Ce GAEC compte en moyenne 55 vêlages en race Primholstein sur l'année, dont 40% entre juillet et septembre. Sur la période estivale de l'année 2015, madame Valteau a dû faire face à des diarrhées sur tous ses veaux laitiers. La mortalité s'est élevée à 10% malgré des soins intensifs.

Comment avez-vous pris contact avec le GDS ?

Laurent Clavreuil, conseiller technique du GDS est passé faire un prélèvement d'eau cet hiver. Nous avons discuté des problèmes rencontrés sur nos veaux et il nous a proposé d'en parler au Dr BOUREL, vétérinaire du GDS Maine et Loire.

Quels étaient les problèmes rencontrés sur les veaux ?

Les veaux avaient tous la diarrhée durant les premières semaines de vie. Les prélèvements avaient montré la présence de cryptosporidies et malgré la désinfection de la nurserie nous avions toujours des problèmes.

Vous avez rencontré le Dr BOUREL dans votre élevage peu de temps après. Quelles étaient les conclusions de la visite ?

J'ai appris qu'il fallait donner beaucoup de colostrum durant les premières heures de vie. Nous avons été encouragés à continuer le nettoyage et la désinfection des cases individuelles. Nous avons aussi installé des lampes chauffantes pour permettre aux veaux d'avoir une température constante l'hiver au moins pendant les 10 premiers jours. Cela permet aussi d'assécher au maximum la litière et comme les cryptosporidies n'aiment pas les milieux secs….

Quelle quantité de colostrum vous a-t-on conseillé de donner ?
Nous avons des vaches laitières de race Holstein. On nous a donc conseillé de donner 4 litres à la naissance du veau. J'ai pour habitude de donner le colostrum au seau, et c'est difficile de faire avaler 4 litres. J'ai donc donné en moyenne 3 litres.

Avez-vous essayé de sonder vos veaux ?
J'ai essayé sur les conseils du GDS, mais cela s'est mal passé. Je ne savais pas qu'il fallait sonder le veau debout et donc je me suis fait peur car le colostrum ressortait par la sonde.

Les veaux suivants ont-ils eu la diarrhée ?
Le Dr Bourel nous a rappelé pour prendre des nouvelles et nous lui avons dit que les veaux recommençaient à avoir des diarrhées. Les tests montraient cette fois-ci la présence de Rotavirus dans la diarrhée. Notre vétérinaire traitant, le Dr Delamare nous a donc conseillé de vacciner nos vaches et génisses avant vêlage. Le Dr Bourel est revenu sur place avec le Dr Delamare pour faire le point.

Pensez-vous que cette deuxième visite était utile ?
Oui tout à fait, car j'ai pu expliquer mes difficultés pour faire avaler les 4 litres de colostrum avec le seau. Le Dr Delamare s'est donc proposé pour nous faire une démonstration sur le prochain veau à naitre avec différents types de sonde, et cette fois sur un veau debout !! Et puis nous avons testé le réfractomètre BRIX qui permet de doser rapidement le taux d'anticorps des colostrums. Nous avons testé deux colostrums que j'avais mis de côté et ils étaient tous les deux à environ 15% BRIX ce qui est très mauvais. Nous avons une salle de traite robotisée et nous avions un doute sur la dilution du colostrum à cause de la vidange de la pompe à lait… Nos soupçons se confirment donc! Il devient urgent d'installer un robinet en sortie de pompe et de tester à nouveau nos colostrums.

Quelle est la suite envisagée ?
Nous allons tester tous les colostrums au réfractomètre BRIX.
Le GDS va reprendre contact avec nous à la reprise des vêlages pour suivre la santé des veaux avec notre vétérinaire traitant. Boris Thomas, conseiller technique en bâtiment du GDS 49 va passer pour voir comment il est possible d'améliorer la ventilation de nos nurseries. On sait que c'est un facteur limitant pour l'élevage des veaux.

Propos recueillis par Clara Bourel

«Nous avons testé deux colostrums que j'avais mis de côté et ils étaient tous les deux à environ 15% BRIX ce qui est très mauvais»

L'homéopathie un atout pour l'avenir!

Les restrictions d'utilisation de matières actives (plan écoantibio 2017), et le coût des médicaments amènent les éleveurs à une approche plus globale et préventive des troupeaux. Nous avons demandé au Docteur HANTRAYE CURVERS Verena, vétérinaire exerçant sur la commune de Clefs Val d'Anjou et qui est plusieurs fois intervenue lors de formations éleveurs dans le département, de nous parler de la place de l'homéopathie dans les élevages.

Dr HANTRAYE CURVERS Verena,
exerçant sur la commune de Clefs Val d'Anjou

Qui êtes-vous ?

Belge d'origine, j'ai donc effectué mes études en Belgique, avec dès le début dans l'esprit l'envie de développer mon savoir autour du conseil en médecines rurales.

J'ai débuté comme tous les vétérinaires dans la médecine classique, et c'est suite à un problème de santé personnel qui a été réglé par l'homéopathie, que je me suis tournée vers les médecines complémentaires. Ça fait bientôt trente ans que je travaille avec ces médecines.

3 mots pour décrire l'homéopathie :

DOSE INFINITÉSIMALE : "dose homéopathique"microscopique utilisée, jusqu'à avoir pour certains remèdes une « disparition » totale de la matière active (détectable

en laboratoire).

SIMILITUDE :
ce sont les semblables qui guérissent les semblables, contrairement à l'allopathie où ce sont les contraires qui soignent les contraires.
La médecine homéopathique va utiliser des remèdes qui, chez un individu en bonne santé, donneront les symptômes que l'on voit chez le malade. D'où la notion : " soigner le mal par le mal"

DYNAMISATION :
le remède dynamisé va agir ici grâce à l'énergie du patient. Cette médecine est dite "réactive" donc faisant appel à la capacité de l'organisme à réagir vis à vis de la maladie.

HOMÉOPATHIE EN BREF...

Cette médecine nécessite de cibler correctement les indications. L'homéopathie ce n'est pas deux ou trois remèdes efficaces pour l'ensemble des pathologies. Il n'y a pas de panacée universelle. Cela demande de replacer le malade dans son environnement, et surtout de bien observer les symptômes.
En médecine conventionnelle, si la maladie déclarée chez le patient entre dans un cadre, on la soignera toujours avec le même traitement pour différents patients. Au contraire pour l'homéopathie, on individualisera nos traitements et on aura des traitements différents pour une même maladie.

L'utilisation de ces deux médecines peut-elle être complémentaire en élevage ?

Selon moi, il n'y a aucun inconvénient à utiliser les deux médecines. Je dirais même qu'il y a un intérêt fort à utiliser dans certains cas les médecines conventionnelles, et l'homéopathie. Cela permet d'avoir une activité plus profonde, et de diminuer ainsi la durée de l'utilisation ou la quantité de ces produits.

La place de l'homéopathie aujourd'hui et demain ? pourquoi les éleveurs ont tout intérêt à s'intéresser à l'homéopathie ?

Aujourd'hui et dans les prochaines années, l'utilisation de certains antibiotiques voire d'autres produits va être réduite ou bien se doter de délais d'attente très longs que les éleveurs auront du mal à gérer.

Les limites maximales de résidus (LMR) dans les produits que l'on consomme : le lait, les œufs, la viande, sont dosables avec des méthodes de plus en plus précises. De cette façon, les LMR diminuent et les délais d'attente augmentent.

Il existe un confort avéré à l'utilisation de l'homéopathie : la matière active utilisée dans le remède est en quantité infime, ce qui peut d'ailleurs être compliqué à comprendre. De ce fait, il n'y a pas de résidus dans les denrées. Aujourd'hui, il est alors possible de soigner une vache en lactation

qui déclare une mammite : sans délai de remise dans le tank, en jetant bien sûr le lait "mammiteux" jusqu'à la fin du traitement. Mais une fois ce dernier terminé, il sera remis au tank.
Il existe tout de même des limite. Dans certains cas, nous sommes obligés de recourir à la médecine conventionnelle. Il est important d'avoir un esprit critique et ne pas penser que l'homéopathie va faire des miracles sur tout, et aucune technique d'ailleurs.

Citez 4 exemples de situation où il est inutile de faire appel à l'homéopathie ?

- Cas d'un vêlage qui se passe mal et sur lequel une césarienne doit être réalisée. Si le veau est trop gros, il faudra la faire quoi qu'il en soit. Cependant l'homéopathie aura sa place en post-opératoire: diminuer les douleurs chez la vache, faire récupérer le veau, améliorer la rapidité de cicatrisation etc...
- Cas d'une fracture. Un membre fracturé nécessite une intervention chirurgicale. Là encore l'homéopathie ne sera pas efficace, mais elle agira en périphérie.

- Cas d'un cancer : l'homéopathie ne peut servir ici que de soutien et ne sera donc pas adaptée en thérapie permettant de guérir le cancer. L'organisme du patient cancéreux n'a plus suffisament de réactivité pour utiliser les capacités de guérison induites par l'homéopathie.

- Cas d'un traitement vermicide, parasiticide : il n'y aura pas d'efficacité induite par l'homéopathie sur le ver ou le parasite en lui-même. L'homéopathie redonnera une énergie à l'organisme qui pourra se débarrasser d'une partie des parasites mais pas d'action directe.

« L'homéopathie redonnera une énergie à l'organisme qui pourra se débarrasser d'une partie des parasites mais pas d'action directe ».

Citez trois exemples de situation où il est possible de faire appel à l'homéopathie ?

- Un coup, une contusion, un hématome. Dans cette situation on a une activité de l'homéopathie qui sera très bonne.
- Une non délivrance: très bonne efficacité sur remède complexe.
- Un panaris : certains remèdes fonctionnent très bien.
- Une diarrhée, un problème respiratoire : sur les productions de porcs, de volailles
(liste non exhaustive)

Existe-il des risques importants à une mauvaise pratique de l'homéopathie ? Quelle est l'erreur à ne pas faire en homéopathie ?

Il est fondamental d'avoir un recul suffisant pour réagir si le traitement n'a pas d'efficacité réelle, de manière à pouvoir changer son fusil d'épaule.

Ne pas s'enfermer dans l'homéopathie sous prétexte que l'on est homéopathe.

Auriez-vous un livre à conseiller ?

« L'homéopathie pour les ruminants » de Marie Noëlle ISAUTIER-Guide France Agricole. C'est la «bible» à avoir auprès de soi.

Qu'avez-vous pensé de la dernière réunion organisée par le GDS sur le thème de l'homéopathie sur le secteur de Baugé ?

Cela m'a interpellé de voir qu'il y a autant d'éleveurs qui ont fait le déplacement pour une demi-journée de conférence.
Je forme des éleveurs depuis

presque 10 ans, avec des contenus de formation de plusieurs journées non consécutives et je sens que la motivation est grandissante.
C'est un courant qui est en marche et que l'on n'a pas envie d'arrêter.

Des demandes individuelles suite à cette journée ?

Suite à cette journée de formation j'ai eu plusieurs contacts pour des demandes de conseils. Dans les campagnes beaucoup d'éleveurs ont échangé sur la formation et ont demandé si d'autres allaient avoir lieu. Plusieurs ont pris conscience de l'importance de revenir à la zootechnie, comprendre le fonctionnement de son troupeau dans son environnement.

Anecdote / terrain

Le plus souvent c'est le dimanche après-midi quand l'éleveur n'a plus les traitements classiques utilisés habituellement, qu'il va se tourner vers des remèdes homéopathiques, bien rangés dans un coin de sa pharmacie. « Je vais utiliser le traitement homéopathique conseillé que je n'avais pas osé essayer. Au pire, ça ne fera pas de mal ! ».

Contre toute attente, cela fonctionne et il s'aperçoit le lendemain que le problème est réglé.

Propos recueillis par Tiphaine Leroy

« Je vais utiliser le traitement homéopathique conseillé que je n'avais pas osé essayer. Au pire, ça ne fera pas de mal !... »

Carences en oligo-éléments

Pensez-y !

Ils ont subi pas mal d'épreuves sanitaires depuis leur installation. Tuberculose, BVD, carence en oligo-éléments et maintenant paratuberculose. Thierry Fonteneau et Philippe Manceau sont éleveurs de blondes d'aquitaine au Puy St Bonnet, près de Cholet. Rien ne leur a été épargné. Retour sur l'un de ces déboires, les carences en oligo-éléments.

Comment se sont manifestés les problèmes ?

PM : Des veaux qui crevaient et mous, pas envie de téter, anémiés, pas d'énergie

TF : On a mis un moment à s'en rendre compte, parce qu'il y avait des veaux qui avaient la pêche, mais c'était pas tous les veaux. C'était en 2010 après le BVD. Le véto nous avait dit que ça pouvait être l'étape d'après, des veaux plus fatigués.

Du coup vous ne vous êtes pas trop inquiétés ?

PM : Si quand même parce qu'il y avait de la perte.

TF : On avait commencé à mettre des oligo-éléments en 2007. On avait fait une cure.

Pourquoi ?

PM : On avait eu des veaux avec les jarrets raides. Ça n'a duré qu'une année. On a arrêté les oligos.

TF : Après, ça s'est étendu sur 2009, 2010.

PM : Beaucoup de veaux mous, qui ne tétaient pas, ne prenaient pas le colostrum, qui prenaient un coup de diarrhée, qui prenaient un coup de grippe….tout venait après. On a eu aussi plus de retournements de matrice.

Comment avez-vous corrigé la situation ?

TF : On a fait la cure en 2011 après avoir fait des recherches avant.

PM : Ça été vraiment flagrant l'amélioration. Mais pour rattraper, il a fallu du temps. On a fait des tests sur 7 ou 8 vaches qui venaient juste de vêler, et toutes étaient basses. Ensuite on a fait la cure et on a refait un contrôle au bout de 2 ans. Tout était revenu juste à la normale.

TF : on avait fait plusieurs catégories d'animaux. Tout le monde se tenait bien en iode et sélénium.

Sous quelles formes vous distribuiez la cure ?

PM : c'est des granulés, comme du concentré.

TF : On prenait les bêtes au cornadis et devant chaque bête on

mettait la quantité, 50 g par jour.

Elles le mangeaient bien ?

TF : Oh oui ! Au bout d'une demi-heure c'était mangé, terminé !

Actuellement, vous continuez la cure ?

TF : Ça nous arrive d'en refaire encore, une autre petite cure. C'est nous qui gérons derrière. On donne un minéral enrichi en sélénium*. On fait aussi une cure sur les génisses avant la reproduction.

Et les veaux, à quoi ont-ils droit?

PM : Au départ quand on avait les problèmes on leur faisait un complément. On trempait aussi le nombril systématiquement parce qu'on avait peur aux gros nombrils.

Quel a été le résultat ?

PM : On a vu la différence. Nous, ça nous a surpris ! Des fois les veaux ils naissaient…. allez 10 minutes après même pas ils étaient sous la mère en train de téter. Nous on voyait pas ça avant. C'est sensationnel !

TF : Combien de temps on a passé derrière les veaux avant ça pour que ça fonctionne ! Notre pire année ça a été 2010.
PM : Dès que le veau était un peu gros il arrivait même pas à se lever, tu t'en rappelles ? On les soutenait, ils tenaient pas debout.
TF : Ils naissaient faibles et pour le rattraper on y arrivait pas. Avec le lait qui n'avait pas ce qui fallait…
PM : C'était difficile cette période. On se rend pas compte mais ça engendre beaucoup de choses derrière. Quand le veau est faible, il ne se défend pas, on fait des GMQ … mais alors catastrophiques, dès qu'il y avait un peu de grippe, ils l'attrapaient. Les femelles n'avaient pas de gabarit …. C'est long à revenir.

Vous savez combien cela vous a couté ?

PM : On est monté jusqu'à 15 000 €. Ça nous a coûté cher mais on a résolu ce problème.

Propos recueillis par Laurent Clavreuil

«Quand le veau est faible, il ne se défend pas, on fait des GMQ …»

** se renseigner de la dose à respecter auprès de votre vétérinaire*

Une section équine en Maine et Loire

Pourquoi pas nous ?

M.BARRE président de la race Percheronne

Aujourd'hui la filière équine des Pays de la Loire tient une place bien marquée et fait d'elle la seconde région de France en termes d'élevage de chevaux de sport et de course. A l'initiative de plusieurs professionnels et représentants de races, tous trois éleveurs de chevaux en Maine et Loire, le GDS a lancé pour la première année sa section équine, sur le chemin de la Mayenne et de la Sarthe. Cette nouvelle section connait un début quelque peu difficile. Manque d'intérêt des éleveurs ? Défaut de communication ? Monsieur BARRE, membre de la section et président de la race Percheronne en Maine et Loire nous parle de cette initiative

T.L Pouvez-vous vous présenter en quelques mots

JL.B : Ancien exploitant agricole et passionné de chevaux. J'ai toujours connu des chevaux du temps de mes parents et mes grands-parents. Ils avaient un petit élevage de trois quatre juments, qu'ils mettaient chaque année à la reproduction. A l'époque c'était plus pour le travail !

Je suis aussi président du syndicat du cheval Percheron de Maine et Loire, qui compte environ 25 adhérents répartis sur le département. J'ai commencé à participer avec mes parents et je participe toujours à quelques concours de reproducteurs, de modèles et allures.

T.L Comment s'est créée la section équine au GDS de Maine et Loire ?

JL.B : Ça a été suite à la demande de plusieurs éleveurs lors de concours, de suivre la Sarthe et la Mayenne. Lors de concours où l'on est amené à souvent nous retrouver en tant qu'éleveurs, la demande nous a été remontée, puis les discussions ont commencé au Festi'élevage à Chemillé en 2015.

T.L Quel message auriez-vous envie de faire passer à un éleveur qui hésite à adhérer au GDS ?

JL.B Qu'il s'engage ! (rire)

En race lourde les frais d'équarrissage ne sont pas donnés, autour de 200 €, je crois. Donc récupérer 60 %, c'est toujours ça de pris ! Même en race légère, c'est quand même des frais.

T.L Comment voyez-vous l'avenir de la section équine ? Quelles actions souhaiteriez-vous voir naitre dans le Maine et Loire ?

JL.B Au départ, les éleveurs nous demandaient une aide pour l'équarrissage. Il n'y avait pas d'autres demandes, mais après beaucoup de choses peuvent être ajoutées (des aides aux analyses pour les reproducteurs, ou des aides au dépistage parasitaire par exemple sont envisagées).

T.L Quels sont les besoins des éleveurs de chevaux d'aujourd'hui ? Formations ? Actions ?

JL.B Beaucoup d'éleveurs sont des personnes qui font ça par simple loisir (ânes, poneys, chevaux de selle), d'autres des professionnels, comme des éleveurs de chevaux de course. C'est sûrement eux qui ont le plus de besoins, car les chevaux ont plus de valeur. Quand un cheval gagne le prix d'Amérique, il n'a pas la même valeur financière qu'un cheval de trait Percheron.

T.L Des demandes de formations ?

JL.B L'éleveur qui a une poulinière pour son loisir fait souvent appel à son vétérinaire ou à un autre éleveur qui a plus d'expérience, et ne va peut-être pas avoir les mêmes besoins en formation que le professionnel qui a 30 poulinières. Ici dans le département, on a beaucoup de petits élevages qui ont 1-2 poulinières. Je n'ai pas eu encore de demandes de formations.

T.L Quelle est la vision des éleveurs de chevaux par rapport aux enjeux sanitaires des exploitations ? Y sont-ils attachés ?

JL.B Les professionnels de grandes structures (élevage, débourrage, centre d'entrainement) ont leurs vétérinaires attitrés. Les éleveurs qui détiennent 1-2 poulinières sont eux aussi attachés au bien-être et à la santé de leurs animaux. Ils se préoccupent du sanitaire à leur niveau: vermifugation, vaccinations. Malgré un départ délicat, la section équine du GDS de Maine et Loire poursuit son action sur la prochaine campagne. A l'avenir, si notre section équine naissante s'étoffe, nous pourrons rapidement envisager d'autres actions et aides comme certains GDS voisins le font déjà, sur des thèmes concernant le sanitaire et la prévention : la reproduction, les problèmes respiratoires, le parasitisme etc...

Propos recueillis par Tiphaine Leroy

Projet stratégique

REFLEXION SUR L'AVENIR

Le Conseil d'Administration du GDS a décidé fin 2015 de lancer une réflexion de fond sur l'avenir de nos activités et l'engagement de tous au service de la santé des troupeaux, de leur protection et de solutions innovantes. Cette démarche, que l'on appelle aussi projet stratégique, est en cours actuellement, les premiers projets commencent à être mis en place, pour un changement réel au GDS.La méthode a été de se faire aider par un professionnel externe, pour nous aider à formuler petit à petit les idées de tous. La base a été constituée d'interviews d'élus, de partenaires externes, d'éleveurs non adhérents GDS aussi, et de salariés du GDS, par des entretiens en face à face ou par téléphone. Le rendu de ces témoignages a été riche, parfois surprenant ou du moins pas formulé tel quel auparavant, et a servi pour bâtir le décor, le constat de la situation de départ.Un groupe assez large a ensuite été constitué, alliant des administrateurs ou suppléants et des salariés ; il s'est réuni lors de plusieurs journées de travail sur 5 mois. Il en est sorti l'expression : de la mission globale du GDS ; de l'objectif vers lequel nous voulons aller; la reconquête des non adhérents ; des valeurs du GDS ; de différents projets à lancer.

LES PROJETS LANCÉS

Evolution de la cotisation
travailler sur le contenu et sur l'offre GDS pour fidéliser les adhérents et motiver les non adhérents à adhérer au GDS.

Communication vers les non adhérents
déployer une action forte, pour les inclure dans une dynamique commune

Valoriser les enjeux et avantages de la cotisation GDS
Dans les relations avec les adhérents

Journée thématique destinée à tous les éleveurs
Premier sujet : la santé des veaux

Communiquer nos actions aux intervenants en élevage
En premier lieu les vétérinaires et les assistantes, cabinet par cabinet, puis les techniciens des différents organismes

Restitution du projet aux élus GDS
(une 1ère réunion prévue le 31 Août a dû être annulée) ; l'objectif est de motiver les élus du GDS pour devenir des amabassadeurs du GDS

Visite globale d'élevage
proposer une visite globale sanitaire aux éleveurs

NOTRE MISSION

«La mission du GDS est d'accompagner et soutenir les éleveurs, de leur apporter un appui technique et financier pour la santé de leurs animaux, et garantir ainsi à tous les éleveurs du département une bonne gestion sanitaire collective en partenariat avec les vétérinaires.»

Journée Sanitaire Bovine
Jeudi
15
décembre
Théâtre - Foirail
CHEMILLE
La santé du VEAU
GDS
Maine et Loire

La vie locale des GDS

Retour sur une année de mise en place

Voilà déjà une année que le département a connu une rénovation et une restructuration des Statuts. En parallèle, une réorganisation complète des secteurs dans l'objectif de recréer une dynamique locale assoupie depuis quelques années dans certains secteurs. Parmi l'ensemble des interlocuteurs, Céline DOUANEAU, éleveuse de Charolais dans le Baugeois, représentante au Conseil d'administration du GDS et déléguée de secteur nous parle de cette première année de mise en place.

En tant que déléguée référente du secteur et élue au conseil d'administration du GDS, quel bilan tirez-vous de cette première année de restructuration ?

C.D : Ça n'a pas vraiment changé ma manière de fonctionner. La seule chose importante c'est que je trouve que les informations sont plus lisibles, j'ai un interlocuteur à qui m'adresser.
En tant qu'éleveur, nous avons besoin de sentir qu'on peut s'appuyer sur quelqu'un en cas de coup dur. Aujourd'hui, je n'ai plus à me poser la question de savoir qui contacter. Je contacte ma référente, qui remonte l'information. Je pense que c'est quelque chose qui aurait dû être fait depuis plusieurs années déjà, pour redynamiser les secteurs.

Des points négatifs/des améliorations ?

C.D : J'aurai un reproche à faire : on m'a agrandi mon secteur, mais il y a beaucoup d'éleveurs que je ne connais pas et que je ne rencontre jamais. Aussi, je n'ai pas été plus informée de la part des responsables locaux, des éleveurs en situation difficile sur mon secteur et je n'ai pas rencontré plus d'éleveurs, mis à part lors des formations organisées par le GDS. Il faut peut-être que ça se mette en place et que chacun intègre ses missions d'élu.

Est-ce que cette restructuration a été l'occasion de se rencontrer entre éleveurs ?

C.D : Avec la crise c'est très compliqué, l'ambiance est très tendue dans les campagnes et nous ne prenons pas de temps pour se voir. Les deux journées de formation sur les médecines complémentaires organisées cette année à Baugé avec le Dr HANTRAYE, ont permis de se retrouver entre éleveurs, de discuter et partager autour d'une formation très intéressante. Les éleveurs ont besoin de ça ! J'ai eu d'ailleurs un très bon retour de quelques éleveurs sur cette formation. Je pense qu'il va falloir qu'on en propose davantage.

T.L : Le ressenti des autres éleveurs de votre secteur ? des retours terrain par rapport à cette nouvelle structuration de secteurs ?

C.D : Plus de facilité dans la communication et le transfert des messages. On s'adresse à une personne qui s'occupe derrière de mettre en relation les éleveurs avec les personnes responsables. Moi je sais que j'ai eu il y a quelques années, un passage de BVD, qui a fait pas mal de dégâts, c'était important pour moi d'en discuter ouvertement, sans me cacher, mais au contraire de me sentir soutenue et épaulée par le GDS. Se rendre compte qu'il n'y avait pas que moi dans cette même situation et pouvoir échanger autour de cette maladie, c'était très important.

Les relations entre délégués de secteurs et délégués locaux ? comment l'information circule-t-elle ?

C.D : Zéro…J'aimerai qu'on puisse améliorer encore la transmission des informations entre délégués locaux et délégués de secteurs. Etre informée des cas d'élevages, pour pouvoir me déplacer au besoin. J'ai n'ai pas le sentiment que la communication soit encore suffisante entre les différents élus. Mes délégués je ne les vois jamais, je n'ai pas de lien direct avec eux.

Quels sont les besoins des éleveurs en termes de relations avec le GDS ?

C.D : Un binôme entre un référent de terrain et un salarié référent. En fait comme aujourd'hui, mais j'aimerai qu'il y ait un peu plus de terrain encore. Non pas que j'ai beaucoup de temps pour me libérer, mais pour un cas d'élevage je peux accorder deux ou trois heures. Quand on est dans la galère, on est très content d'avoir une personne pour nous conseiller, nous soutenir, nous écouter.

Propos recueillis par Tiphaine Leroy

Farago Mayenne Anjou devient Farago le carré

M.Philippe PILLONS
Directeur du GDS Mayenne
Le Gérant de
FARAGO le carré

GDS Maine et Loire est engagé au capital de Farago Mayenne Anjou ; cette dernière est récemment devenue « Farago le carré ». Pouvez-vous nous préciser le contexte de cette évolution ?

Il y a 4 ans maintenant, les élus des GDS Mayenne et Maine-et-Loire ont décidé de réunir leurs filiales en une seule : Farago Mayenne Anjou.

Il y a 1 an et demi, les élus et directeurs des GDS Sarthe et Loire-Atlantique ont souhaité étudier les possibilités de convergence entre Farago Mayenne Anjou, Farago Sarthe et Farago Loire-Atlantique.

C'est ainsi qu'est né « Farago le carré », de la fusion de Farago Mayenne Anjou, de Farago Loire-Atlantique et de Farago Sarthe.

Ces trois entreprises avaient une base de métiers historiques similaires, avec des modes d'organisation et de fonctionnement qui se rejoignent sur de nombreux points.

Nos clients sont essentiellement les éleveurs et plus largement le monde agricole ; même si des ouvertures hors agricoles existent déjà et sont encouragées dans la mesure où elles améliorent notre expertise au service de nos clients.

Concrètement, pour les éleveurs, les services vont évoluer ?

Des métiers qui n'existent pas aujourd'hui sur l'un ou l'autre des départements seront progressivement déployés partout afin d'offrir aux éleveurs de nouveaux services et produits, de renforcer notre présence terrain, notre expertise et notre visibilité et de mettre en places des synergies entre métiers.

Le déploiement d'une carte de service homogène au sein de chaque territoire se fera en tenant compte de la réalité économique et du respect des historiques locaux (partenariats, ...).

Quelles sont les activités, les tendances, les perspectives ?

Farago le carré a une activité majeure en hygiène, en élevage (lutte contre les nuisibles : rats, souris, insectes, guêpes, frelons), ainsi que l'hygiène en bâtiment avec une forte activité de lavage, décapage et désinfection.

Nous avons une équipe de pareurs qui intervient sur les 4 départements et nous réalisons plus de 50 000 m² de rainurage par an.

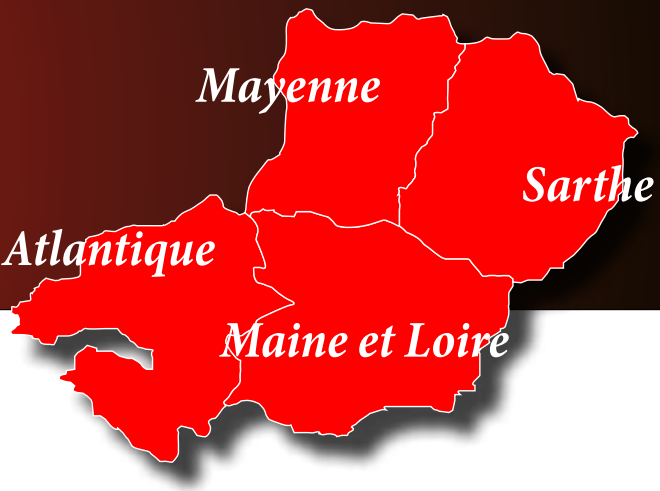

Nous sommes également spécialisés depuis 30 ans dans l'approvisionnement et le traitement de l'eau : puits, forage, pompage, traitement (déferrisation, chloration), avec une équipe de 5 installateurs qui assurent également le SAV et l'entretien régulier des pompes et des matériels.
Spécialisé dans l'élevage, Farago le carré dispose également de toute une gamme de matériels et produits allant de la clôture électrique, la contention, le matériel pour veaux (niches, ...), l'hygiène à la traite, le matériel de traite ...

Farago le carré a créé un site de e-commerce www.lecarrefarago.com, site sur lequel chacun peut retrouver toute la gamme de produits, matériels et services avec paiement sécurisé, livraison rapide et un service téléphonique pour répondre à vos questions en ligne.

Farago le carré travaille t-il seul ?

Farago le carré adhère à Farago France, qui est le réseau national des filiales de GDS.
A travers Farago France, Farago le carré mutualise des savoir-faire, des compétences, de l'ingénierie pour en faire profiter localement les éleveurs.
Farago le carré noue également des partenariats avec des entreprises locales afin d'améliorer sans cesse ses compétences et le service rendu à ses clients.

Réalisation d'un forage

Un président motivé

La section porcine du GDS existe depuis 1985. Elle gère son activité de manière autonome au sein du GDS.

M.MENARD Patrice
Président
de la section Porcine du GDS
Maine et Loire

Patrice MENARD, pouvez-vous vous présenter ?
J'ai 44 ans, marié et 3 enfants. Je me suis installé en 1996 avec mes parents en développant l'activité porcine. En 2007 mon jeune frère a remplacé mes parents qui ont pris leur retraite. L'élevage compte aujourd'hui 150 truies Naisseur Engraisseur, 800 m2 de volailles label, le tout sur 50 ha.

Vous êtes Président de la section porcine du GDS 49 depuis quand ?
Il me semble que j'ai remplacé Georges REMEAU lors de son départ en retraite en 2007. Georges a fait beaucoup pour le GDS puisqu'il était là à la création de la section porcine.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour être Président ?
J'aime la production porcine et le sanitaire est très important dans cette production. D'ailleurs je note une certaine « avancée » dans la gestion du sanitaire de cette production par rapport à l'élevage bovin ou autre. En Pays de Loire, la situation sanitaire est plutôt meilleure que chez nos voisins bretons.

La filière porcine est bien organisée ; le GDS porcin apporte quoi de plus ?
La filière porcine est bien organisée, mais il existe plusieurs modes de commercialisation, certains sont en filière complète, d'autres sont plus indépendants. Le GDS peut établir un lien transversal entre tous les secteurs puisque non dépendant des structures économiques.

L'action SDRP reste la priorité actuellement ; quel bilan en faites-vous ?
Le bilan est très bon mais l'actualité récente montre qu'il ne faut pas se laisser aller car on rencontre parfois de nouveaux cas, et même si le virus semble moins virulent et que des vaccins existent, le fait d'être indemne est un gros plus.

Quels sont les risques ou les points faibles pour cette action SDRP ?
Le nombre de cotisants est encore trop faible, car il faut faire passer le message que si l'on aide le voisin à se débarrasser de la maladie, c'est protéger son propre élevage. Ce n'est pas forcément de l'altruisme.
Sinon le mouvement d'animaux reste un risque important, d'où l'intérêt du dépistage.

Quel message sanitaire souhaitez-vous donner aux éleveurs porcins ?
Les cours du porc se portent mieux depuis peu, mais la situation peut vite changer. La maîtrise du sanitaire reste un levier important pour les performances techniques donc économiques. A cela se rajoute maintenant la commercialisation des porcs. Des nouvelles filières sans antibiotiques ou autres s'ouvrent. Le fait d'être indemne de certaines maladies sera toujours un plus. La situation des Pays de Loire fait des envieux, gardons le cap !

GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE
La quantinière - BP 70145
49803 TRELAZE Cedex
Tél : 02 41 33 61 01 - Fax : 02 41 69 93 01
Mail : gds.49@wanadoo.fr-www.gds49.com

farago le carré

Vous avez des **RATS**, **SOURIS**, taupes insectes, guêpes et frelons, puces, cafards,...

Contactez le **02 43 53 53 54**